

Rédaction et administration :

MARTIGNY

Téléphone 026 / 6 10 52
Chèques postaux 11 c 52

ABONNEMENTS

Six mois Fr. 8,—
Une année Fr. 15,—
Une année, étranger Fr. 20,—
Avec assurance-accid. pour 2 personnes :
Six mois Fr. 9,65
Une année Fr. 18,30

Organe officiel de l'Association cantonale valaisanne de football et d'athlétisme

Le Rhône

Journal valaisan indépendant paraissant le lundi, le mercredi et le vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 13 ct.
Réclames » 30 ct.
Mortuaires » 30 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand (de Sierre à Saint-Gingolph) :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)
Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 2 12 36)
et toutes ses succursales en Suisse

Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

LES ABONNÉS AU BÉNÉFICE DE L'ASSURANCE SONT ASSURÉS CONTRE LES ACCIDENTS

auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000,- en cas de décès, Fr. 1000,- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000,- en cas d'invalidité partielle et permanente

Avant les entretiens à trois

Où va la politique américaine ?

Que veulent les Américains ? Que cache leur jeu au Proche-Orient ? Pouvoons-nous encore compter sur eux ? Telles sont les questions qu'on entend poser, à longueur de journée, dans tous les milieux qu'alarme la tournure prise par les événements depuis l'affaire de Suez.

L'opinion est, en effet, profondément déroutée par les contradictions de la politique du Département d'Etat. Elle est tentée de n'y voir qu'incohérence et méconnaissance des réalités.

Jugement trop sommaire. Si on « fait le point » des indications et contre-indications fournies par la diplomatie américaine au cours de la crise actuelle, on se trouve en présence des données suivantes.

Côté négatif : les Etats-Unis désapprouvent franchement l'intervention franco-britannique en Egypte, qu'ils regardent comme une « grave erreur ». Ils reprochent de ne les avoir ni consultés ni même avertis. Sur quoi on leur répondra que, si les Français et Anglais l'avaient fait, ils se seraient heurtés à leur opposition et placés devant l'alternative, ou de passer outre, en rendant manifeste une rupture de la solidarité occidentale, ou de s'incliner en accusant une position de dépendance.

Résultat : les Franco-Britanniques n'ont pas même eu le bénéfice de leur passivité ; l'opération s'est soldée par la mise en demeure qui les a fait apparaître en posture d'accusés devant l'ONU, puis par une contre-manceuvre de la politique russe au Proche-Orient.

Côté positif : devant cette nouvelle complication, l'Amérique, sans se déjuger sur la question du canal, s'est évertuée à ramener le désaccord aux proportions d'un simple incident, laissant intacts les liens de solidarité et les objectifs essentiels de l'alliance atlantique.

« Pour le meilleur et pour le pire »

Telle fut la position que prirent les hommes d'Etat américains quand il reçurent M. Selwyn Lloyd, venu à Washington pour se faire l'écho des inquiétudes, sinon de l'irritation des Britanniques. Tel fut aussi le sens de la lettre du président Eisenhower à M. Guy Mollet et des déclarations de son ambassadeur à Paris, M. Dillon : « La France et la Grande-Bretagne sont nos alliées naturelles pour le meilleur et pour le pire. »

Entre temps, l'atmosphère internationale s'était alourdie, ramenant le Département d'Etat sur sa position fondamentale : la résistance à toute poussée soviétique, sur quelque point du globe qu'elle se manifeste.

On ne met pas en doute, à Washington, que la Syrie ait reçu des armes de provenance russe et que le Kremlin cherche, par une politique de pénétration, puis d'implantation, dans le Levant, à tourner le dispositif de la stratégie périphérique de l'alliance occidentale.

De là l'avertissement donné par l'ambassade américaine au gouvernement de Damas. De là aussi, le déplacement de la sixième flotte américaine vers la Méditerranée orientale, et l'ajournement probable de la réduction d'effectifs naguère envisagée par le Pentagone.

Le moment paraissait donc venu d'une réaffirmation solennelle de la cohésion des Occidentaux, sous la forme d'une conférence à trois. Jusqu'ici, malgré l'insistance des Français et des Anglais, Washington n'en veut pas entendre parler, se contentant de souligner l'inébranlable fermeté de l'OTAN, bouclier du monde libre.

Le complexe de l'arbitrage

Il est néanmoins évident que, de l'affaire de Suez à l'alerte syrienne, la politique américaine a cherché à clarifier, sinon à raffermir ses intentions.

Mais comment interpréter ses flottes, regardés à Londres et à Paris comme des défaillances ? On peut leur trouver une triple explication.

La première, c'est que l'Amérique, nouvelle venue sur la scène internationale, n'a ni l'expérience ni la continuité d'intérêts de ses partenaires, qui défendent des positions sur lesquelles ils sont établis de longue date. A cet état d'ingénuité et de dé-

sintéressement vient s'ajouter la psychose anti-colonialiste, survivance d'un atavisme qui a résisté aux transformations, pourtant aveuglantes, des rapports de l'Europe avec le monde d'outre-mer.

Seconde explication : l'Amérique n'entend assumer d'autres risques que ceux qui découlent de ses propres initiatives. Peut-être serait-elle même tentée de dire parfois à ses alliés, comme jadis Guillaume II à François-Joseph : « Tu fais trop de bruit avec mon sabre ! » L'imbrication des problèmes est aujourd'hui telle que toute crise risque, par une cascade de chocs en retour, de passer à l'échelon planétaire — ou, pour parler plus clairement, de mettre en face l'une de l'autre les deux superpuissances qui ont le monopole de l'arme absolue. De là, la volonté des Etats-Unis de ne pas s'engager dans des conflits qu'ils regardent comme secondaires, au risque de laisser s'aggraver des situations qu'un mot dit à temps voulu eût suffi à immuniser. Exemple tragique : l'étouffement de la révolution hongroise. C'est ce que l'on pourrait appeler le complexe de l'arbitrage.

Renouer les fils

Troisième explication : un scrupule de morale puritaine qui consiste à laisser l'adversaire s'enfermer dans ses torts en évitant tout prétexte qui lui permette de se prévaloir d'un droit de riposte. Un cas typique : les fournitures d'armes soviétiques à la Syrie. On professe à Washington que ce cas n'est pas comparable à celui de l'Egypte ou d'Israël, parce qu'il ne s'agit plus de la région qualifiée par l'ONU de « zone d'hostilités » (encore que cette discrimination paraisse assez discutable). L'Irak et Israël, qui se sentent menacés (et ont de bonnes raisons pour le croire) demandent des armes à l'Amérique. Celle-ci, qui en a fourni à la Turquie et à l'Iran se dérobe aujourd'hui parce que ce serait, croit-elle, offrir à la Russie un argument pour justifier son soutien à la Syrie et à l'Egypte. Raisonnablement naïf : les Soviétiques sont-ils donc en quête d'un prétexte pour intervenir où bon leur semble ?

Il n'en faut cependant pas davantage au Département d'Etat pour fermer les yeux.

Non moins choquant est le spécieux souci de soumission aux décisions de l'ONU, qui conditionne la fourniture du pétrole à l'Europe à une prise de position ferme des Franco-Britanniques sur le retrait des troupes stationnées en Egypte. Est-il légitime d'utiliser, comme moyen de pression diplomatique, une mesure humanitaire propre à soulager les populations de pays amis et alliés ?

Et faut-il, pour conclure, croire à un éloignement progressif des Etats-Unis et à un retour à cet isolationnisme qui fut longtemps le critère de leur diplomatie ?

Assurément non. Mais la certitude que le sort du monde habitable se joue entre Moscou et Washington leur fait envisager les péripéties de la vie internationale sous un angle différent de celui des Français. Leur destin n'en est pas moins le leur. Le mot de Franklin reste vrai : ils sont condamnés à succomber les uns après les autres, ou à lutter au coude à coude.

Il semble d'ailleurs, en ces dernières heures, qu'on revienne outre-Atlantique, à une plus réaliste appréciation des réactions qu'exige la tension internationale. Souhaitons donc que les derniers malentendus soient passés par profits et pertes (plus de pertes, hélas ! que de profits) et que le front occidental sorte raffermi et revalidé de cette épreuve !

Albert Mousset.

Ne hâtons pas le retour à l'économie de guerre

Voilà déjà trois dimanches que nos routes sont désertes et que les motorisés retrouvent d'anciennes habitudes bien perdues de piétons. Il n'en a pas fallu davantage pour que le Touring-Club publie un communiqué retentissant appelant de ses vœux le rationnement de l'essence.

En fait les cartes d'essence sont à l'impression, et la rumeur publique annonce avec insistance des mesures dont, selon un procédé déjà ancien, les autorités contestent l'imminence. Tout doucement, l'appareil de l'économie de guerre se remet en place.

Il semble que nos expériences en la matière sont suffisamment récentes encore pour que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter le retour de la pénurie organisée en bureaux, paperasses et trasseries de tout genre. Toute mesure de restriction comporte des inconvénients et entraîne des injustices. L'interdiction de rouler le dimanche n'échappe pas à cette règle. Du moins a-t-elle l'avantage de la simplicité et de l'efficacité. Tant que des mesures plus sévères ne s'avèrent pas indispensables, il faut nous y tenir. Et gardons-nous de retomber dans l'ornière de l'économie contrôlée, ticketée et formulairisée.

Le parapluie chic et pratique depuis Fr. 7,90
Paul DARBELLAY, Martigny
Téléphone 6 11 75

ENTRE AMIS

Une page blanche ?...

Après des semaines de fatigue intense, de veilles multiples occasionnées par la campagne électorale qui s'est terminée dimanche, je ne demanderais pas mieux que de laisser cette page blanche, et d'aller prendre un repos supplémentaire bien gagné.

Mais je crois entendre des réflexions désabusées, des regrets de certains de mes « fidèles lecteurs » — pour me servir d'un cliché traditionnel — lesquels ne me pardonneraient pas cette absence passagère et m'accuseraient aussitôt de flancheur...

Et pourtant, s'ils avaient été contraints de s'atteler à une telle besogne, je n'hésite pas à croire qu'ils seraient les premiers à aller faire un bon petit « roupillon », à refaire le plein d'essence (même sans benzine...) et à reprendre des forces, pour accomplir sans défaillance leur labeur quotidien.

Eh bien, non ! malgré le surcroît de fatigue qui m'en vahit ce soir, je ne déserterais pas, je demeure « présent » envers et contre tout, ne demandant même pas de suris concordataires à mon collègue de l'office des poursuites... Car, comme mon ami Polyte, je n'aime pas l'intrusion de ce collègue dans mes affaires personnelles.

Polyte, Zéphirin, Anatole et votre serviteur ont juré qu'ils ne se laisseraient jamais prendre au piège d'une poursuite ou d'une faillite comminatoire. Indissoluble, notre amitié nous rend solidaires les uns des autres. Toute menace qui pèserait sur l'un d'entre nous serait l'objet de la riposte des autres. Aussi longtemps que nous aurons la bonne fortune de disposer de « munitions », nous ne déposerons pas les armes. « Nous ne capitulerons jamais, fallût-il nous passer sur le corps », ajouta solennellement Anatole qui a conservé

l'esprit patriote, en digne soldat de la « vieille » qu'il est demeuré après avoir fait toute la mob de 14-18 et de 39-45. Rentré dans le rang, après avoir bien servi son pays et fait tout son devoir, il est notre chef de file et nous lui obéissons sans « barguiner ».

Le plus haut gradé de notre Cp., le plus ancien de la bande, le plus apte aussi à prendre en mains les rênes du commandement — fichtre, cet hommage involontaire va lui faire plaisir car il est aussi un ami de ce journal — le voilà qui va se rengorger et plastronner un peu plus. Si bien qu'à notre prochaine « revue générale » nous n'aurons qu'à bien nous tenir, pour éviter une admonestation. Si Anatole a bon cœur, avouons qu'il est doté d'une langue bien pendue, et qu'il ne ménage pas ses flèches lorsque l'occasion se présente de nous mitrailler à bout portant de ses invectives sonores...

Mais je crois qu'il est prudent de rentrer sous tente, de crainte de trop parler, de mal parler peut-être. Et puis, je commence à sommeiller, le marchand de sable a passé, et à cette heure plus que tardive les enfants sages sont déjà dans leur petit dodo, ronflant comme Zéphirin ou rêvassant comme Polyte de la chère bonne amie qui lui fila sous le nez, au bras d'un autre galant, le laissant pantois devant ce dénouement imprévu qui lui fit jurer comme un Napolitain qu'il ne se laisserait plus prendre au piège des « belles de nuit ».

« Ah ! les femmes, ne m'en parlez pas ! Elles sont toutes les mêmes. Dorénavant, au lieu de me crever la peau pour elles, je les laisserai tomber. »

A-t-il tenu parole, c'est une autre histoire que je me permettrais de vous conter une autre fois, si dame Censure n'y mettra pas obstacle ! al.

ECHOS ET NOUVELLES

Tel est pris...

En 1785, le célèbre corsaire Surcouf qui commandait le vaisseau « Emilie » captura après un combat terrible dans le golfe du Bengale, le « Triton » qui travaillait pour la Compagnie des Indes. Le soir de cet exploit, Surcouf reçut à sa table le commandant anglais. N'ayant pas « digéré » sa défaite, celui-ci voulant humilier son vainqueur lui dit :

— Vous autres, Français, vous ne vous battez que pour de l'argent, tandis que nous, Anglais, nous nous battons pour l'honneur...

— C'est très juste, répondit calmement Surcouf. Chaque nation se bat pour acquiescer ce qui lui manque...

Une beauté !

A Sioux-City, un conscrit a demandé à être réformé pour myopie. Pour prouver jusqu'à quel point sa vue est déplorable, il a amené sa femme. Exempté sur l'heure.

Les rayons de la mort contre les pucerons

On ne détruira plus les pucerons en aspergeant les arbres fruitiers d'un liquide vaporisé. On les bombardera de rayons Roentgen.

C'est du moins ce que vient d'annoncer le professeur Kloth, directeur de l'institut de recherches agronomiques de Brunswick, en Allemagne occidentale, dont les récentes expériences sur les doryphores ont été concluantes.

Les rayons Roentgen ne tuent pas sur place. Ils rendent stériles tous les insectes qui en sont atteints. La génération soumise à l'action des rayons demeure nuisible, mais elle est dans l'impossibilité de se reproduire.

Insectes rares

Le révérend Eric Milner, pasteur du navire d'exploration britannique « Protector », est parti pour le continent antarctique. Mais il ne se bornera pas à commenter l'Evangile. Le Museum d'histoire naturelle Kensington lui a confié une mission importante : ramener, des neiges et des glaces, des spécimens de puces, évidemment très rares !

Le barrage d'Assouan : une ligne blanche tracée sur le roc

Malgré les apparences, ce n'était pas la nationalisation du canal que Nasser avait promise au peuple égyptien lors de la prise de pouvoir. En effet, au point de vue pratique, ce coup de force ne pouvait guère améliorer la tragique situation du fellah. Tout au contraire.

UN LAC ARTIFICIEL DE 1922 KILOMETRES CARRES

En revanche, ce que le dictateur avait formellement promis c'était la prompte réalisation du barrage d'Assouan. Or, depuis qu'il a pris en mains les destinées du pays, ce projet gigantesque n'a pas progressé d'un pouce, il reste toujours en l'état où il a été conçu en 1947, sous le règne de Farouk Ier. Seule une ligne blanche tracée sur le roc — bien avant Nasser — et qui s'estompe peu à peu indique l'endroit où devraient commencer les travaux.

C'est là, en effet, que les ingénieurs occidentaux suivant le projet de l'hydrologue italien Louis Gallio, envisageaient d'interrompre le cours du Nil pour permettre la formation d'un lac artificiel de 1922 kilomètres carrés et d'une contenance de 120 milliards de mètres cubes d'eau.

Grâce à cette réalisation géante, l'Egypte aurait acquis une puissance industrielle inégalée en Orient et surtout, l'irrigation rationnelle des terres lui aurait donné la possibilité de récolter suffisamment pour nourrir, à peu près, sa population sans cesse grandissante.

PAS DE BEURRE, MAIS DES CANONS

La « diplomatie » de Nasser a fait reculer ce beau rêve. Il faut, en effet, quelque deux cent cinquante milliards de francs pour mener à bien l'exécution des travaux. L'Amérique était prête à les fournir. Mais avec certaines garanties que le Bikbachi jugea outrepassées. Celui-ci en effet, tout en clamant l'atroce misère de son peuple, trouvait

logique de passer des milliards et des milliards de commandes d'armes aux satellites russes.

— Pas de beurre, pas de pain, mais des canons et encore des canons !

TRENTE-SEPT MILLIONS D'HABITANTS EN 1975

Mais une tragique réalité subsiste ! L'Egypte compte aujourd'hui vingt-deux millions d'habitants. Son taux annuel d'accroissement des naissances s'élève à 2,5 pour mille. En 1975 la vieille terre des pharaons comptera donc trente-sept millions d'âmes.

D'âmes et de corps qu'il faudra nourrir. Le bikbachi Nasser, aura alors 57 ans. Sans doute, regrettera-t-il le temps perdu. Ch. Carréga.

A propos du prêt de 200 millions à la Banque mondiale

La Commission du Conseil national, chargée d'examiner l'accord du 17 septembre 1956 entre la Suisse et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) concernant l'octroi d'un prêt de 200 millions de francs à la dite banque, s'est réunie le 1^{er} décembre, à Berne, sous la présidence de M. Duft, conseiller national, Zurich, et en présence de MM. Streuli, conseiller fédéral, et Iklé, directeur général de la Banque nationale suisse.

Après examen approfondi de la question, la commission a décidé à la majorité de ses membres de recommander au Conseil national de ne pas entrer en matière, en égard à la récente évolution du marché suisse de l'argent et des capitaux, ainsi qu'à la situation politique mondiale.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Banque Populaire Valaisanne Sion AGENCES A MONTHÉY ET SAXON Traite toutes opérations de banque



Pour vos cadeaux...
Pour vos repas de fêtes...

„DIVA“

vous propose : toute une gamme d'apéritifs, de liqueurs surfinées et d'eaux-de-vie sélectionnées.

Demandez son tarif illustré.

Marque déposée
Distillerie Valaisanne „DIVA“ S.A. Sion
Tél. 027 / 2 11 77



Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLÉTISME

Sion, avenue de Tourbillon - Chèques postaux 11 c 782
Adresses officielles : Correspondance : Comité central de l'ACVFA, pour adresse René Favre, avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes : ACVFA, Sion.
Tél. : Président, Sion 027 / 2 16 42 ; Secrétaire, Sion 027 / 2 25 77

Communiqué officiel N° 22

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 2 DECEMBRE 1956.

CHAMPIONNAT SUISSE

2^e ligue : Saint-Léonard I-Saint-Maurice I 2-2, Aigle I-Vignoble I 3-1, Sierre II-Sion II 4-0, Vevey II-Visp I renvoyé, Chippis I-Villeneuve I 2-2.

3^e ligue : Châteaufort I-Vétraz I 3-1, Raron I-Ardon I 3-1, Riddes I-Brig I 3-0 (forfait).

4^e ligue : Salgesch II-Salguesch I 0-3 (forfait), Conthey I-Grimisuat I 4-3, Lens I-Fully II renvoyé, Sion III-Bramois I renvoyé, Orsières I-Martigny III 0-3, Saint-Gingolph I-Bouveret I 4-0.

Juniors A. 1^{er} degré : Saxon I-Visp I 2-1, Grône I-Muraz I 7-1, Salgesch I-Sion I 0-1 ; 2^e degré : Saint-Léonard I-Sierre II 3-1, Lens I-Brig I 2-3, Sion II-Granges I 5-1, Vétraz I-Conthey I 2-1, Leytron I-Riddes I 2-2, Grimisuat I-Châteaufort I 3-3, Fully I-Vernezay I 2-2, Troistorrens I-Monthey II renvoyé, Saint-Maurice I-Martigny II 3-0 (forfait).

2. CALENDRIER. - 9 décembre 1956 : 3^e ligue, match renvoyé Brig I-Raron I.

3. COUPE VALAISANNE. - Le tirage au sort des matches de la Coupe valaisanne effectué le 2 décembre 1956, à 10 heures, à l'Hôtel de la Gare, à Sion, a donné le résultat suivant :

1/4 de finale (7^e tour) : match N° 14, gagnant du match Salgesch-Saint-Maurice-Fully I ; match N° 15, Muraz I-Sion II ; match N° 16, Sion I-Raron I ; match N° 17, Monthey I-Leytron I.

1/2 finale (8^e tour) : match N° 18, gagnant du match N° 14 contre gagnant du match N° 17 ; match N° 19, gagnant du match N° 15 contre gagnant du match N° 16.

Finale (9^e tour) : match N° 20, gagnant du match N° 19 contre gagnant du match N° 18.

Calendrier : 9 décembre 1956, Sion I-Raron I, Monthey I-Leytron I.

4. JOUEURS SUSPENDUS pour dimanche le 9 décembre 1956. - Championnat suisse : Mignot Marius et Borgeaud Bernard, Muraz II ; Jacquier Georges, Vernezay II.

5. SUSPENSIONS. - Matches officiels de l'ASFA : 1 dim. Bruttin Michel, Saint-Léonard jun. ; 3 dim. Emery Othmar, Lens jun.

Le Comité central de l'ACVFA :
Le président : René FAVRE.
Le secrétaire : Martial GAILLARD.

Dimanche prochain

Le football hivernal est-il encore un jeu ? se demande notre confrère « Semaine Sportive », en signalant les conditions désastreuses dans lesquelles se sont déroulées plusieurs rencontres ce dernier dimanche.

Il nous faut bien répondre par l'affirmative puisque l'ASFA, envers et contre tout, estime qu'on peut fort bien jouer sur des terrains enneigés, verglacés ou boueux. Le championnat se poursuivra donc le 9 décembre avec les rencontres suivantes :

Ligue nationale A

Bâle-Lausanne
Bellinzzone-Young Boys
Chiasso-Schaffhouse
Grasshoppers-Urania

Servette-Young Fellows
Winterthur-Lugano
Chaux-de-Fonds-Zurich

Les matches les plus en vue se disputeront à Bellinzzone et à La Chaux-de-Fonds. Les Tessinois sont coriaces chez eux. Ils peuvent surtout compter sur une défense terriblement à son affaire. Les Young Boys devront peut-être se contenter d'un point. Pour les Chaux-de-Fonds, le problème sera moins difficile à résoudre face à un Zurich qui n'a gagné que deux matches sur onze.

Servette remportera la deuxième victoire romande, alors que Lausanne et Urania devront probablement s'incliner en terre ennemie.

Ligue nationale B

Berne-Soleure
Fribourg-Longeau
Granges-Yverdon

Malley-Nordstern
Saint-Gall-Lucerne
Thoune-Cantonal

Bienne est au repos et ne sera pas rejoint en tête du classement quel que soit le résultat des matches de Berne et Granges. La journée s'annonce favorable aux couleurs romandes, excepté pour Yverdon qui doit affronter un prétendant au titre.

Première ligue

Berthoud-Payerne
Inter-Montreux

La Tour-Forward

Trois succès locaux sont à envisager. Dans ce cas, Forward se trouvera relégué à la dernière place du groupe. Payerne, qui fut loin de confirmer son bon départ en championnat, reculera, lui, au onzième et avant-dernier rang.

Rappelons que le match Monthey-Berthoud, renvoyé en date du 4 novembre, se jouera le 16 décembre, pour autant que le terrain soit praticable.

Coupe suisse

Le tirage au sort pour les huitièmes de finale (23 décembre) a donné les résultats que voici :

Young Boys-Cantonal
Servette-Lausanne
ou Bienne
Urania-Lugano
Emmenbrücke-Grasshopp.

Locarno-Inter
Chaux-de-Fonds-Longeau
Young Fellows-Nordstern
Lucerne ou
Bâle-Winterthur

Il reste donc en lice trois clubs de Première ligue, Emmenbrücke, Locarno et International. L'une d'elle franchira obligatoirement ce nouveau cap. On peut penser que ce sera Locarno.

Sport-Toto N° 15

1. Bâle-Lausanne	1	1	1	x	x	x	2	2
2. Bellinzzone-Young Boys	2	x	2	2	x	2	2	x
3. Chiasso-Schaffhouse	1	1	1	1	1	1	1	1
4. Grasshoppers-Urania	1	1	1	1	1	1	1	1
5. Servette-Young Fellows	1	1	1	1	1	1	1	1
6. Winterthur-Lugano	1	x	x	1	x	x	1	x
7. Berne-Soleure	1	x	1	x	1	x	1	x
8. Fribourg-Longeau	1	1	1	1	1	1	1	1
9. Granges-Yverdon	1	1	x	x	1	x	1	x
10. Malley-Nordstern	1	1	1	1	1	1	1	1
11. Saint-Gall-Lucerne	2	1	x	2	1	x	2	x
12. Thoune-Cantonal	2	2	2	2	2	2	2	2

Concours N° 14 du 2 décembre

Gains : 12 pts, 1316 fr. 50 ; 11 pts, 71 fr. 50 ; 10 pts, 7 fr. 60. Prix de consolation N° 10, 15 fr. 55.
Délai de réclamation : 12 décembre pour 12 pts ; 22 décembre pour 11 et 10 pts.

HOCKEY

Nottingham Panthers jouera à Martigny !

La bonne nouvelle se confirme : le HC Martigny a pu conclure un match sensationnel avec la célèbre équipe professionnelle britannique. Cette rencontre aura lieu en soirée, mercredi prochain, 12 décembre.

Nottingham jouera trois matches en Suisse, soit à Genève contre Servette renforcé, à Zurich contre une formation combinée Grasshoppers-Zurich et ensuite à Martigny. L'équipe valaisanne alignera à cette occasion trois Canadiens afin de pouvoir offrir une belle résistance aux professionnels anglais et un spectacle de grande valeur aux sportifs valaisans.

Il y a lieu de relever que c'est la première fois dans les annales du hockey valaisan qu'une équipe professionnelle britannique (elles ne sont que cinq, soit Wembley Lions, Nottingham Panthers, Haringhay Racers, Paisley Pirates et Brighton Tigers) nous rendra visite. Les Nottingham Panthers sont théoriquement premiers de ce groupe. Ils sont conduits par l'extraordinaire Chick Zamick, le roi des marqueurs de buts en Europe. C'est, en plus petit (car Zamick est de gabarit plutôt moyen) un deuxième Maurice Richard (USA) quant à la précision et à la puissance de ses tirs.

Mercredi soir, les spectateurs de Martigny-Nottingham Panthers pourront à loisir se convaincre de cette vérité.

Beach ne jouera pas avec les Swiss Canadians

Contrairement à ce qui a été tout d'abord annoncé par la presse quotidienne, George Beach, l'entraîneur du HC Martigny, ne fera pas partie de l'équipe des Canadiens de Suisse qui affrontera la Suisse samedi, à Sion.

Beach, de même que O'Brien, Mazur et Hamilton défendront les chances de leur club respectif (Martigny, Gottéron, Montana et Berne) à la Coupe de Martigny, les 8 et 9 décembre.

A propos de ce tournoi, signalons que le premier match mettra aux prises Montana et Martigny samedi, dès 14 heures. Il sera suivi de Berne-Gottéron.

Les finales débuteront dimanche, dès 13 h. 15. Un billet donnant droit aux quatre rencontres sera mis en vente au prix de cinq francs seulement.

Deux Valaisans sélectionnés pour Suisse B

Voici la formation de l'équipe suisse B qui rencontrera l'Allemagne B dimanche à Viège.

Gardiens : Morandi (Ambri Piotta) et Bassani (Davos) ; arrières : Herrmann (Arosa) et Renaud (Young Sprinters), Pappa (Davos) et Zimmermann (Lausanne) ; avants : Scandella (Ambri Piotta), Spichty et Thommen (tous deux Bâle), Salzmänn (Viège), Sprecher (Davos) et Pillet (Martigny).

On note avec plaisir dans cette équipe, dont la moyenne d'âge pour les joueurs est à peine de 21 ans, la présence de deux Valaisans, Salzmänn et Pillet, qui constitueront une ligne d'attaque avec le jeune Davosien Sprecher. Bonne chance !

Viège-Martigny, 10-1 (2-0, 4-1, 4-0)

Les supporters du HC Martigny peuvent dormir tranquille, car ce résultat ne signifie pratiquement rien. En effet, leur équipe s'est présentée hier soir à Viège dans une formation où manquaient Beach, Gérard Pillet, Riri Pillet et Borella, blessés ou indisponibles.

Dans de telles conditions, elle ne pouvait prétendre faire beaucoup mieux que de limiter les dégâts, malgré la bonne volonté des Kunz, Ruchet et Baumann. Mais Viège avait un tel désir de revanche que les visiteurs comprirent que le meilleur parti était encore celui d'offrir une résistance toute passive. Cela n'empêcha pas le match de tourner rapidement en un invraisemblable gabegie. Les arbitres Biaggi (un joueur !) et Nanzer perdirent aussitôt la tête, sifflèrent et expulsèrent des joueurs à tort et à travers. Martigny, victime de décisions burlesques et de coups bas (qu'il rendit !), menaçait de quitter la patinoire déjà au premier tiers. Le public on ne peut plus chauvin, fut prié par haut parleur de ne pas manifester plus longtemps. On vit même Fife boxer son camarade Lareida !

Bref, ce fut une rencontre pitoyable et dont on attendit la fin avec impatience. Le plus à plaindre fut certainement le gardien Favre, littéralement mitraillé durant toute la partie et qui se fit un point d'honneur d'encaisser le moins de buts possible. Bravo « Gargousse » et oublions vite cette pitoyable exhibition de deux équipes qui ne devraient se rencontrer qu'en championnat et sous la direction d'arbitres qualifiés.

Les Jeux olympiques de Melbourne

Duel russo-japonais en gymnastique

Après 6 exercices imposés de gymnastique artistique, qui a débuté hier matin, le Japonais Takashi Ono a pris la tête du classement provisoire que voici :

1. Takashi Ono (Japon), 56,95 points ; 2. Mouratov (URSS) et Titov (URSS), 56,80 points ; 5. Danis (Tchéc.), 56,40 ; 6. Takemoto (Japon), 56,35 ; 7. Bantz (All.), 56,25 ; 8. ex æquo : Kubota (Japon), 55,95 ; 11. Kono (Japon), 55,95 ; 12. Chakhlina (URSS), 55,75 points.

Classement par équipes :

1. URSS, 282,50 pts ; 2. Japon, 282,40 ; 3. Tchécoslovaquie, 276,90 ; 4. Allemagne et Finlande, 275,50 ; 6. Etats-Unis, 271,50 ; 7. Australie, 239,50.

Tir au petit calibre (trois positions, 120 balles à 50 mètres) : 1. Bogdanov (URSS), 1172 points (débout 384, à genou 392 et couché 396, position déterminante pour le classement) ; 2. Horinek (Tchéc.), 1172 points (débout 384, à genou 395, couché 393, classé deuxième bien qu'à égalité de points avec Bogdanov, pour avoir totalisé 3 points dans la position couchée, déterminante en cas d'égalité) ; 3. Sundberg (Suède), 1167 points (374, 396, 397).



Hockey sur glace

Samedi 8 décembre dès 14 h.
Dimanche 9 déc. dès 13 h. 15

Coupe de Martigny

avec
Berne
Gottéron
Montana
Martigny

Prix des places :
matinée, Fr. 3,- ;
tournoi, Fr. 5,-
Enfants Fr. 1,-

(4 équipes de LN B)

PATINOIRE DE SION

Samedi 8 décembre (Immaculée Conception) dès 15 heures

Match international

SWISS CANADIANS SUISSE A

Location ouverte dès 13 heures aux caisses

EN MARGE DE LA VIE SPORTIVE

Dans le vide

Etes-vous satisfaits de votre dimanche ? Vos candidats ont-ils tous été élus ? Vos favoris sont-ils rentrés victorieux ?

Je le suppose et m'en félicite, car ainsi vous me pardonnerez de jouer aussi mon petit champion. Des trois favoris que ce billet vous avait présentés avant les Jeux olympiques, deux (Danielsen et Gregory Bell) ont décroché une médaille d'or, le troisième (Richtzenhain) s'est contenté de celle en argent, mais en accomplissant de surcroît une performance étonnante sur 1500 mètres. Il est vrai que le mérite n'en revient qu'à eux seuls tout comme nos gymnastes pourront faire toutes les suppositions qu'ils voudront, ils n'auront pas le droit de prétendre qu'ils auraient fait mieux que tel ou tel autre compétiteur.

A eux d'effacer au plus tôt le malheureux faux pas du début novembre et de réparer les pots cassés avant d'être carrément « refaits », avec l'organisation des prochains championnats d'Europe prévus à Zurich. Quoi qu'il en soit, voilà bien une manifestation déjà fortement compromise. C'est sans doute la première d'une série de conséquences dont seul le temps va nous faire mesurer toute la gravité.

Où l'on n'y comprend plus rien, c'est qu'après les palabres d'il y a un mois, nos tireurs viennent à leur tour de mettre les pieds... dans le plat avec une désinvolture qui frise l'inconscience. Enlever au grand champion que fut Otto Storber le droit de les représenter au congrès de Melbourne constitue déjà un affront que personne ne s'explique. Mais se permettre d'intervenir comme ils l'ont fait dans une assemblée qu'ils ont délibérément boudée, cela dépasse les limites les plus simples du bon sens et du... tact.

Dieu sait si j'aime personnellement le monde des tireurs, je ne puis toutefois que rougir du ridicule dont les nôtres se sont couverts en se faisant pareillement éconduire en Australie. Aux heures mêmes où le sport prouvait qu'il restait peut-être le seul trait d'union entre les peuples, il a fallu que nos dirigeants se croient investis du Saint-Esprit pour être les seuls à vouloir mêler sport et politique. Que le tir fasse partie d'un des éléments de notre défense nationale, d'accord ! Mais que nous nous imaginions habilités à donner des leçons « à distance » à une assemblée de tous les tireurs du monde, c'est vraiment faire preuve d'une incroyable couche de sottise.

La réponse est venue, cinglante et, ma foi, fort cruelle ! La proposition helvétique de retirer l'organisation des prochains championnats du monde à Moscou n'a pas recueilli la moindre voix. Il s'agit sans doute là d'un cas unique, car on n'a jamais vu qu'une proposition ne soit pas au moins appuyée par celui qui l'a formulée.

Mais il est clair aussi qu'en dehors des miracles, les morts ou les absents n'ont pas l'habitude de se faire entendre !...
J. Vd.

« LE RHONE »

le journal sportif par excellence.



Fruits et légumes

Quantités expédiées jusqu'au 1^{er} décembre 1956
Pommes : 12.235.278 kg. ; poires : 9.230.858 kg.

Observations.

Pommes : les expéditions du mois de novembre se sont élevées à 3.690.763 kg. C'est une quantité réjouissante que trois principaux facteurs peuvent expliquer :

1. L'introduction de la Reinette du Canada en Suisse allemande grâce aux circonstances particulières de cette année et à un très gros effort de propagande.

2. Le prix élevé des agrumes.

3. L'action de livraison de pommes aux populations de montagne pour laquelle la Régie des Alcools a octroyé un contingent exceptionnellement élevé aux fournisseurs valaisans.

La France annonce l'ouverture imminente de sa frontière à un premier contingent de pommes. L'ouverture se fera simultanément pour l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et la Suisse. Seront admises les variétés suivantes : Reinette du Canada, Cox Orange, Red Delicious, Golden Delicious, Starking, Jonathan, Belle de Boskoop. Les licences ont une validité de deux mois ; elles ne portent que sur une partie du montant total prévu dans les accords commerciaux. Une deuxième répartition aura lieu ultérieurement. Office central, Saxon.

L'arboriculture à l'étranger

Depuis la dernière guerre mondiale, l'arboriculture s'est profondément modifiée en Europe. Il est donc de tout intérêt pour nous de savoir ce qui se fait à l'étranger, puisque l'économie fruitière joue également un grand rôle chez nous. C'est pour cela que la Fruit-Union à Zoug a mis sur pied, il y a un peu plus de trois ans, d'entente avec la Régie fédérale des alcools, une commission d'étude chargée d'examiner la situation de l'arboriculture dans les principaux pays de l'Europe.

Le premier de ces pays a été la Hollande, qui est parvenue à augmenter notablement ses exportations de fruit en dépit d'une âpre concurrence. Dernièrement, la commission a étudié les conditions de production en Italie, qui possède un climat très favorable à la production fruitière, qui applique des méthodes très modernes pour les soins aux arbres et dispose d'un

organisation bien au point pour recueillir, préparer les fruits et organiser la vente. La commission a assigné le résultat de ces observations dans un mémoire qui donne des renseignements détaillés sur l'arboriculture italienne, sans cependant tirer des conclusions, comme on l'avait fait pour la Hollande. La commission attend, pour exposer ses conclusions, d'avoir étudié l'arboriculture dans d'autres pays encore.

A propos des réfugiés hongrois

Le commandement du camp de réfugiés de Sion prie instamment la population civile de ne pas chercher à entrer en contact avec les réfugiés. Ces derniers doivent maintenant subir une quarantaine.

A ce propos, le comité d'action séduisois avise la population qu'elle pourra manifester son aide en appuyant toutes les collectes qui vont être entreprises pour nos hôtes. Les renseignements seront donnés en temps utile.

Plusieurs réfugiés venant de Montreux ont été engagés au barrage des Toules, à Bourg-Saint-Pierre. La Suisse, qui doit faire chaque année appel à des milliers d'ouvriers étrangers, absorbera facilement cette nouvelle main d'œuvre.

Geiger a parlé à Berlin

Le 29 novembre, le pilote des glaciers a prononcé à la communauté culturelle allemande « Urania », à Berlin, une conférence sur « Les vols de transport et de sauvetage dans les Alpes ». Cette conférence était illustrée de photographies en couleurs et de deux films. Elle fut vivement applaudie par un public nombreux.

Les décès dans le canton

M. Maurice Tornay, 88 ans, Orsières ; M. Henri Tosello, 71 ans, Sierre ; M. Joseph-Marie Germanier, 86 ans, Erde ; Mme Violette Pellaud, Martigny-Ville ; Mme Madeleine Mudry, 73 ans, Lens ; Mme Théophile Guérin, 81 ans, Saint-Maurice ; M. Albert Corthay, 22 ans, Le Châble.

« LE RHONE »

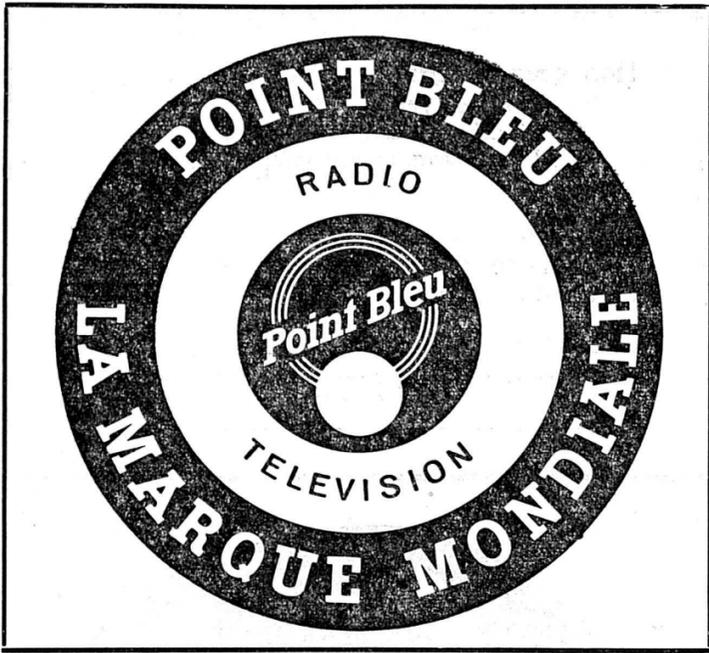
le journal indépendant qui plaît à toute la famille

Automobilistes ! Pour vos travaux de
CARROSSERIE AUTOMOBILE
HENRI PELLISSIER — Martigny-Ville
Route de Fully Tél. 6 17 85 et 6 13 97
Toutes réparations, transformations, garnissage, peinture

AUTO-ÉCOLE

DU GARAGE DE LA FORCLAZ

Pratique camion : Fr. 15,- à l'heure



Jeune fille

au courant des travaux du ménage, sachant cuire, est demandée. S'adresser à Carron-Sports, Verbier, téléphone 026 / 7 13 90.

SOMMELIÈRE

Jeune fille au courant du service cherche place pour tout de suite dans café-restaurant. S'adresser au journal sous chiffre R. 5045.

PAPIERS PEINTS

Grand choix de rouleaux en stock
Baguettes - Cordons - Jute - Calicot - Plaqués de propreté en celluloid - Vitrauphanie

GUALINO, couleurs - MARTIGNY
Tél. 6 11 45. En face du Casino.

Dame seule demande

PERSONNE

dans la quarantaine pour aider au ménage et tenir compagnie. S'adr. par écrit au journal sous R. 5043.

A l'imprimerie Pillet, Martigny: Billets de la Loterie Romande



présente
sa nouvelle collection de

PAPIERS DE FÊTES

Le plus beau choix vous est présenté

sur place

Un bel emballage vous donne de la classe

Tél. Sion, 2 38 78



UN CADEAU SIGNÉ
INNOVATION
PLAÎT TOUJOURS

MILLE ET UNE SUGGESTIONS
vous sont proposées par les

GRANDS MAGASINS

Al'Innovation S.A.

Succ. de Ducréy frères Tél. 6 18 55

Siège social MARTIGNY

Horaire d'ouverture de nos magasins en décembre: Matin: 8 h. - 12 h. Après midi: 13 h. 15 - 19 h. (samedi 18 h.). Pendant le mois de décembre, nos magasins seront ouverts exceptionnellement tous les lundis matin.

Acheter tôt, c'est: **1** bénéficier de notre immense choix au complet, **2** éviter la cohue avant les fêtes.



LARMES

Roman d'Emile Anton

fécondes

Feuilleton du « Rhône » 10

« Là-bas, vous façonnerez le caractère de Lucienne qui me semble un petit être d'instinct. Quand vous rentrerez, elle sera plus docile à vos conseils. Vous-même ne souffrirez pas des précautions auxquelles vous astreint la présence simultanée de deux personnes que vous aimez et que vous tenez en vain de rapprocher. — Mais que fera Raymond? Ne va-t-il pas rendre la petite responsable de mon absence et voir là un nouveau motif de lui en vouloir? — Il vous aime tant qu'il trouvera les meilleurs arguments pour votre défense. Il réfléchira, il a trop d'orgueil pour avouer qu'il souffre, il est assez honnête pour se guérir d'une faiblesse, mais il faut lui en donner le temps. Le soir même, Catherine annonça son intention de faire un séjour en Suisse. — J'aurais du mal à vous quitter, Raymond. — Je regretterai de vous voir partir. — Je pense qu'il le faut. Vous êtes malheureux, vous souffrez de sentir cette enfant près de nous. Par correction et par adresse, vous essayez de vous dominer. — Je vous remercie des efforts que vous faites, mais je vous aime trop pour ne pas vouloir y mettre un terme. Laissez-moi par-

tir. Quelques semaines nous permettront de réfléchir.

« Peut-être me déciderai-je à laisser Lucienne là-bas, où l'on m'a parlé d'un « homme d'enfants ». Je verrai s'il peut lui convenir.

« Je vous demande de me faire confiance dans mon ardent désir de concilier ce que je crois être mon devoir et la sauvegarde de notre amour. — J'ai mis mon bonheur entre vos mains, Catherine. J'ai toujours pensé qu'il ne pouvait avoir de meilleure gardienne. Et Raymond Dussartre, après avoir serré sa femme dans ses bras, sortit.

CHAPITRE VIII

Catherine avait élu, pour son séjour en Suisse, une station paisible. Désireuse de se ménager une retraite propice à la réflexion et voulant procurer à la frêle Lucienne un climat tonique sans trop la dépenser, son choix s'était porté sur un lieu de moyenne altitude.

Fuyant les grandes villes, les endroits à la mode et le cosmopolitisme des palaces, elle s'était réfugiée avec l'enfant et la fidèle Julie dans un hôtel confortable mais simple de Glion-sur-Montreux.

C'est, dans le canton de Vaud, en Suisse française, à sept cents mètres de hauteur, dans un cadre de rochers et d'eaux vives, un nid de verdure.

L'air à la fois vivifiant et doux, l'affection de Catherine, les soins attentifs de Julie, eurent tôt fait de rétablir les nerfs ébranlés de la fillette.

Au bout de quinze jours, elle s'était métamorphosée. La mince moricaude craintive, au regard apeuré, farouchement cramponnée à la main de Catherine ou aux jupes de la gouvernante, était devenue une petite fille aux joues rebondies, aux yeux vifs, aux mouvements prestes qui, lentement, s'apprivoisait.

Son type exotique, sa chevelure très noire aux reflets bleutés, sa peau brune, la grâce de ses gestes attiraient les regards. Julie, qui l'appelait son « petit oiseau des îles », en était très fière, et Catherine, heureuse de la voir s'animer et rire, l'avait autorisée à prendre part aux jeux de quelques enfants de son âge.

Très vite, elle en devint la reine, à la fois par sa réserve un peu distante qui intimidait ses petits camarades et par son intelligence très vive qui lui suggérait les plans les plus ingénieux.

Au cours d'un bal travesti, elle apparut en Annamite dans une légère tunique rose sur un pantalon de soie noire et les cheveux à demi cachés sous un voile d'un rose plus sombre, presque rouge comme le ciel par un beau couchant de soleil. Un collier de perles d'or accentuait son apparence hiératique. Elle glissait sur ses socques laquées, semblable à une fleur fragile.

Son succès fut très vif. Elle reçut les compliments avec un mélange de surprise

et de gentillesse un peu condescendante, mais parut sincèrement joyeuse de constater la satisfaction de sa marraine et celle de Julie.

Car c'était en leur compagnie que, manifestement, elle se complaisait. Bien souvent, il fallait que l'on insistât pour lui faire abandonner sa place favorite: un coussin sur lequel, aux pieds de Catherine, elle jouait à la poupée, feuilletait des livres d'images ou rêvait, son visage menu soudain douloureux.

Sa marraine voulait l'arracher à ses songeries. Elle devinait que le pénible souvenir de la maman morte y tenait trop de place.

Alors, elle entraîna l'enfant en de longues promenades pour lui permettre d'admirer la nappe scintillante du lac Léman et les hautes cimes bleuâtres, estompées derrière leur voile de brumes.

Au creux des petits sentiers de montagne, au flanc des prairies vertes, sur la pierre blanche des bancs accueillants qui jalonnaient la campagne suisse, elle lui faisait connaître ce frais pays si différent de son Algérie natale brûlée de soleil. Elle remplissait ses petites mains de rhododendrons pourprés, d'énormes boutons-d'or globuleux, de campanules pelucheuses qui la faisaient crier d'admiration.

Cette dernière fut sans bornes le jour où, ayant rencontré un jeune père qui leur offrit un des edelweiss ornant son bonnet, Catherine lui apprit que cette « immortelle des neiges », frileusement emmitouffée de laine blanche, fleurit courageusement sur les plus hauts sommets balayés par un vent glacial.

Lucienne serra la fleur dans son petit

poing fermé comme pour la mieux protéger et lui communiquer un peu de sa chaleur.

Elle s'avérait d'une nature affectueuse. Devant cette confiance qui, peu à peu, s'épanouissait, en face de ce cœur d'enfant, malmené par la vie, qui s'ouvrait, Catherine sentait s'éveiller en elle des trésors de tendresse qu'elle ne soupçonnait pas. Le regret de la maternité, refoulé par les obligations de son existence mondaine, renaissait, vivace. Elle imaginait Lucienne chair de sa chair, fruit de son amour pour Raymond, lui-même heureux et fier de se perpétuer dans ce petit être issu d'eux.

Hélas! ce n'était qu'un rêve et si, par moments, le poids de Lucienne dans ses bras lui suggérait que l'illusion pouvait devenir réalité, il lui suffisait de lire les lettres de son mari pour s'assurer qu'il n'était pas prêt à entrer dans le jeu.

Il répondait ponctuellement, par retour du courrier, aux missives de sa femme; mais, tandis que celles-ci relataient longuement les menus incidents de leur séjour, celles du banquier étaient brèves. Malgré les prétextes de travail, on y devinait une gêne, celle de l'homme qui, lorsqu'il a traité les questions de santé, de pluie et de beau temps, est embarrassé pour aborder d'autres sujets.

Jamais il ne faisait la moindre allusion à Lucienne, dont pourtant sa femme l'entretenait régulièrement.

Cette réserve attristait fort Catherine. Elle devinait que son mari était malheureux de voir leur belle entente brisée et qu'il en rendait l'intruse responsable. Elle souffrait du mal qu'elle soupçonnait chez cet homme. Elle redoutait de compromettre à jamais l'harmonie de leur union.



La caissette assortie

ORSAT

1874-1956



Des vins distingués en tenue de gala

Nos grands vins

Etoile du Valais
Montiboux, réserve spéciale
Johannisberg, réserve spéciale
Dôle, cuvée réservée

pour les grandes fêtes

MARQUIS DE CARABAS, grand vin champagnisé
Marc TREIZE ÉTOILES

Caissettes de 6 et 12 bouteilles

Tous renseignements par Alphonse Orsat S. A. à Martigny
Tél. 026 / 6 14 01

Ad. Vouilloz-Addy
Martigny-Ville

Porcelaine - Verrerie
Argenterie. — Articles
pour cadeaux. Tout
pour vos tombolas.

A vendre

Vauxhall

9 CV, très bon état, pneus
80 %, et camionnette Ford
11 CV. Prix à discuter.
Tél. 027 / 4 71 51.

A vendre deux bonnes

VACHES

portantes pour mi-décem-
bre. S'adr. à Oscar Roth,
Saxon.

A vendre une

VACHE

portante, 2^e veau pour le
20 décembre, race tachetée,
idem de tuberculose et de
Bang, ainsi qu'un CHEVAL
pour la boucherie. S'adres-
ser au journal sous R. 5044.

TAILLE

Pour la taille de vos arbres,
adressez-vous en toute con-
fiance à Marcel GIRARD,
Martigny. — Tél. 6 10 23.

Occasion intéressante

A vendre voiture

VW

mod. 53, en très bon état,
moteur neuf. — S'adresser
par écrit au journal sous
R. 5046.

BERNINA



BERNINA rend
davantage tout en étant
plus simple à employer



R. Waridel
Place de la Liberté
Tél. 026 / 6 19 20
Martigny-Ville

A louer, avenue de la Gare,
bât. Forclaz,

APPARTEMENT

2 1/2 pièces, tout confort.
S'adr. à René Marquis,
Martigny, tél. 6 15 67.

De l'argent

en 24 heures : j'achète aux
prix forts vieux dentiers, or
dentaire, or ancien, mon-
tres, bijoux, argent, bril-
lants. — F. San, acheteur
concessionné, Missionsstras-
se 58, Bâle.

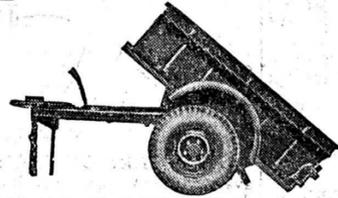
On achèterait d'occasion

**couleuse
à lessive**

et un fourneau à bois.
S'adr. à François-Maurice
Vouillamoz, Riddes.

Impr. PILLET, Martigny

**Entrepreneurs ! Artisans !
Commerçants ! Agriculteurs !**



pour
une
remorque

solide et de qualité, adressez-vous de toute
confiance à la

CARROSSERIE GERMANO

MARTIGNY-VILLE Tél. 026 / 6 15 40

Système démontable avec basculant hydraulique ou
mécanique. Freins automatiques ou à air. Avec rallon-
ges pour transports de grands bois et fers. Contenance
de la caisse : 1 mètre cube. Se prêtant à tous genres
de transports, grâce aux ridelles démontables. Charge
utile de 650 kg. à 1800 kg.
PLUSIEURS REMORQUES D'OCCASION

CARRELAGES

Fr. Morea - Martigny-Ville

Ameublements

Charly Moret

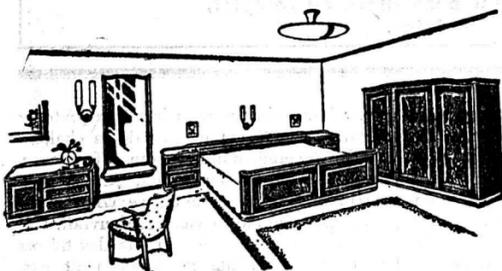
Linoléums
et tous autres
revêtements
du sol
Tapis
Rideaux
Voitures d'enfants
Wisa-Gloria

Av. du Grand-Saint-Bernard
Martigny-Ville

Exposition permanente
de tous mobiliers

50 ans
d'expérience

Facilités
de
paiement



Dépôt à Saxon

Charly Bruchez, représentant, Saxon

A l'abri

du froid et des intempéries pour
la mauvaise saison ! Un petit vé-
hicule d'accès facile, à deux lar-
ges places côte à côte, confortable
et chauffable. Permet d'aller par-
tout, rapidement et avec une ai-
sance stupéfiante !

Stabilité et freinage 4 ROUES !
Votre sécurité CHASSIS ROBUSTE
Economie : sobre moteur 4 TEMPS !
sans mélange essence-huile. Entretien d'une moto et, depuis
peu, en Valais :

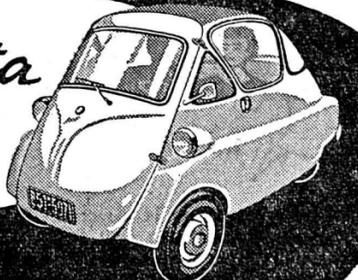
IMPOT TRÈS RÉDUIT !

Motocoupé



Jetta

250 ccm
et
300 ccm



Agent :
Garage des Alpes
M. Masotti
Martigny-Bourg

JOUETS * ETRENNES * CADEAUX

RICHE ASSORTIMENT A TOUS NOS RAYONS

★ Consultez notre catalogue ★



MARTIGNY

★ Voyez nos vitrines ★

De bourgs en villages

Chamason

APRÈS LES ÉLECTIONS OU STATU QUO. — L'élection du président et du vice-président ainsi que du juge et vice-juge a eu lieu lundi et fut marquée par une faible fréquentation du scrutin comparativement à la veille où la proportion atteignit le 98,50 % l... Aucune candidature n'a été opposée à celles présentées par le parti conservateur chrétien-social qui, pour le conseil communal, avait obtenu une majorité de 27 voix, soit 351 listes contre 324 aux autres partis réunis, le parti radical ayant totalisé 230 listes et le Mouvement social-paysan-indépendant et des dissidents, 94. Il y avait eu, en outre, un bulletin blanc et un autre sans dénomination de parti.

La structure du nouveau conseil communal chamason reste donc formée, comme par le passé, de 5 conservateurs, 3 radicaux et un représentant du Mouvement social-paysan. Certes, s'il y a six figures nouvelles dans le conseil, c'est également le statu quo politique.

Le « Rhône » ayant publié lundi les suffrages obtenus par les 9 élus, il nous reste donc aujourd'hui à confirmer l'élection du président, M. Oscar Crittin, et du vice-président, M. André Gaillard.

MM. Gabriel Carrupt et Gaston Giroud ont été élus respectivement juge et vice-juge.

LA FÊTE PATRONALE. — La fête de saint André, patron de la paroisse, s'est déroulée vendredi 30 novembre selon le rite habituel.

La traditionnelle procession après la grand-messe fut une fois de plus édifiante par sa dignité. Elle fut rehaussée par la participation des deux sociétés de musique locales, de la société de chant, des mouvements de jeunesse et un grand concours de la population qui a tenu à contribuer ainsi au succès renouvelé de cette manifestation religieuse.

Lens

ÉLECTIONS COMMUNALES. — Quinze candidats présentés par trois groupements politiques se disputaient les cinq sièges que compte le Conseil communal. Le nombre élevé des candidats et l'entrée en lice d'un troisième parti, le mouvement social-paysan, n'ont pas apportés les changements que d'aucuns attendaient. En effet, les quatre conseillers sortants qui se représentaient ont tous été réélus. Pour remplacer M. Arthur Anthamatten, de Crans, qui avait décliné toute nouvelle candidature, les électeurs ont choisi M. François Lamon, de Flanthey, leader du nouveau parti. M. Joseph Emery a été confirmé dans ses fonctions de président.

Savièse

MISE AU POINT. — Le « Nouvelliste valaisan » de lundi 3 décembre parle d'une grande victoire conservatrice à Savièse, alors que c'est le contraire qui est vrai et pour le simple respect de la vérité nous donnons ci-après les chiffres exacts :

Rappelons encore une fois pour les sourds qui ne veulent pas entendre que lors des élections de décembre 1952 le parti conservateur ne s'est pas présenté aux urnes et a perdu les 5 sièges qu'il détenait au profit du parti d'entente et cette fois-ci le résultat est supérieur à l'année 1948 puisque pour 1952 nous ne pouvons pas faire de comparaison.

La liste d'Entente a obtenu : 5336 suffrages et 6 sièges, sont élus Luyet François, président, 502 ; Luyet Clovis, vice-président, 491 ; Varone Martin, 482 ; Héritier Georges, 504 ; Léger Gustave, 450 ; Dubuis Marcel, 449, viennent ensuite Dubuis Basile et Luyet Marcel.

La liste conservatrice a obtenu : 4269 suffrages, 5 sièges, sont élus : Debons Albert, 400 ; Varone Raymond, 413 ; Bridy Hermann, 409 ; Gobelet Albert, 394 ; Pannatier Robert, 389, viennent ensuite Héritier Flavien, Reynard Fernand.

La différence numérique des deux partis est de 1067 suffrages, soit au total 97 listes.

Les élections du juge et vice-juge eurent lieu le même dimanche, les résultats sont les suivants : juge, Favre Basile, 616 ; vice-juge, Zuchuat Jean, 686.

Une manœuvre d'une certaine envergure a été déclenchée dans la nuit du dimanche pour l'élection du président et du vice-président, mais elle a échoué.

L'élection eut lieu le lundi et les résultats sont les suivants :

Président : Luyet François, radical, 488 ; vice-président : Luyet Clovis, socialiste, 479.

Notons pour terminer que les citoyens de Savièse se comportèrent d'une manière exemplaire, aucune animosité entre les partisans d'un clan ou d'un autre, mais la chasse aux suffrages a été dure pour tous et l'appellation de calvaire des candidats n'est pas de trop, chacun a bien mérité du travail accompli et maintenant en marche pour une nouvelle période de 4 ans ce qui porte à 5 périodes de majorité du parti d'Entente à Savièse, avec ses 23 ans d'existence.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que le nouveau conseil accorde ses forces pour le bien de la commune. Clovis Luyet, vice-président.

Saillon

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Mariages : Carreaux Félix, de Vouvry, et Fumeaux Noella ; Christe Jean, de Leytron, et Raymond Georgette ; Rossier Bernard et Teythaz Andrée, de Fully ; Chatriand Marcel, de Leytron, et Raymond Gaby.

Baptêmes : Dorsaz Claude-Bernard, de Jean et de Lina Cheseaux ; Hiroz Bernadette-Marie Jeanne et Hiroz Odile-Marie-Thérèse, de Gratien et de Cécile Rambert.

Sépulture : Thurre Caroline, née Cheseaux, 87 ans.

HOMMAGE A M. LE JUGE. — Dans l'ambiance des élections, on se préoccupe fiévreusement du sort des candidats en compétition. C'est normal. Mais il serait dommage que les soucis de l'heure fassent passer sous silence les mérites des magistrats qui se retirent de la scène politique après avoir marqué de leur empreinte la vie publique.

C'est pourquoi il nous plaît de rendre ici un juste hommage à M. Auguste Bertholet qui prit une part active à la vie politique de Saillon. Elu au Conseil communal en 1912, M. Bertholet y siégea jusqu'en 1920. Cette année-là, il abandonna le pouvoir exécutif pour assurer la fonction de vice-juge pendant 4 ans. Puis, de 1924 à 1956, il assumait sans interruption la tâche de juge communal.

M. Bertholet sut se consacrer à la vie publique sans que les obligations sociales ne portent préjudice à ses charges familiales. Un sens aigu de la conciliation, de profondes connaissances des problèmes agricoles, un tact psychologique intuitif faisaient de M. Bertholet un juge modèle. Au milieu des plus forts remous électoraux, la réputation et l'autorité de Monsieur le juge assuraient au pouvoir judiciaire une stabilité appréciable. Parce qu'il accomplissait sa tâche à la satisfaction de tous, M. Bertholet réussit maintes fois à se faire élire sans opposition. Et les résultats des opérations disaient éloquemment la confiance que les citoyens de Saillon accordaient à leur magistrat.

L'année 1956 a sonné la retraite de M. Bertholet. Il quitte la scène politique à l'âge de 77 ans après 44 ans de dévouement à la commune. Et nous savons que sa générosité est prête à mettre au service de quiconque les enseignements d'une expérience incomparable.

A l'heure où M. Bertholet retourne vers une vie plus tranquille, nous aimerions que ces quelques lignes lui disent l'impression qu'il laisse à ses concitoyens, à savoir qu'il a bien mérité de la commune. Merci Monsieur le juge. Her.

Fully

APRÈS LES ÉLECTIONS. — En complément des premiers résultats que « Le Rhône » a publié lundi, voici les résultats détaillés et définitifs des élections qui se sont déroulées samedi, dimanche et lundi dans notre commune.

Électeurs inscrits : 962 ; participation au scrutin : 939 ; bulletins valables : 939, donc tous les votants ont participé valablement au scrutin.

Liste No 1 CSP, 68, dont 34 franchises et 34 panachées ; liste No 2 radicale, 380, dont 287 franchises et 93 panachées ; liste No 3 conservatrice, 491, soit 441 franchises et 50 panachées.

Les suffrages de parti, nominatifs et complémentaires se répartissent comme suit : liste No 1, 549 ; liste No 2, 2555 ; liste No 3, 3469, total général : 6573, quotient électoral : 822. A la première répartition, la liste No 3 s'adjuge 4 sièges avec un reste de 181 suffrages, la liste No 2, 3 sièges avec un reste de 89 suffrages. Il a manqué à la liste No 1 271 suffrages pour obtenir le quotient. La répartition des listes selon les suffrages donnent en chiffres ronds, No 1 : 78, gain 10 ; No 2 : 366, perte 14 et No 3 : 495, gain 4.

Pour la présidence 517 citoyens ont déposés 500 bulletins valables. M. Henri Roduit, vice-président, candidat conservateur, a obtenu 493 voix, soit la majorité absolue de tous les électeurs inscrits.

MM. Adrien Bender et Hermann Arlettaz, conservateurs, ont été élus par acclamations, vice-président et vice-juge.

M. Marcel Penet, conservateur, candidat juge a obtenu 475 voix contre 460 à M. Alexis Carron, CSP.

Une légère erreur s'étant glissée dans notre compte rendu de lundi nous rectifions présentement et nous nous excusons auprès des intéressés : M. Armand Bender est élu avec 389 voix et M. Arthur Bender est élu avec 382 voix.

Ardon

APRÈS LES ÉLECTIONS. — Après le scrutin du 2 décembre, il en ressort que les membres suivants siégeront au Conseil communal, ce sont MM. Pierre Delaloye, président (ancien) ; Paul Brocard, vice-président (ancien) ; Jérémie Frossard, conseiller (ancien) ; Henri Gaillard, conseiller (ancien) ; Ignace Delaloye, conseiller (ancien) ; Roger Delaloye, conseiller (ancien) ; Charlot Frossard, conseiller (nouveau). Le parti conservateur portait cinq candidats et assiste à leur complète

MARTIGNY

Accrochage aux Fumeaux

Une voiture conduite par M. Pichard, secrétaire FOBB, qui s'apprêtait à traverser la voie du MC près de la ferme Vouilloz, aux Fumeaux, a été accrochée par une automotrice et mise hors d'usage. Le conducteur sortit indemne de l'accident.

Des cambrioleurs arrêtés

Notre journal a signalé en son temps les cambriolages commis à la gare CFF et au garage Nord-Sud. Or, nous apprenons que les auteurs de ces méfaits, deux ressortissants vaudois, viennent d'être arrêtés à Lausanne. Ils ont avoué également les cambriolages d'un garage à Monthey et d'un autre à Ardon.

Exposition Léo Andenmatten

Les amis des Beaux-Arts et le public martigneraïn sont invités à la présentation de l'œuvre artistique de notre jeune compatriote valaisan de Lausanne.

Après des débuts extrêmement modestes, Léo Andenmatten a vu les portes des salons d'exposition romands s'ouvrir devant lui et la critique l'accueillir avec de larges encouragements.

Notre Galerie espère que de nombreux amateurs d'art entoureront son hôte du jour et leur donne rendez-vous à l'Hôtel de Ville, jeudi 6 courant, dès 20 h. 30. Exposition jusqu'au 24 décembre. Ouverture tous les soirs. Les jeudis, samedis et dimanches, dès 14 h. 30. Entrée libre.

CSFA

L'assemblée générale aura lieu, le samedi 15 décembre.

Harmonie municipale

Mercredi et vendredi, deux répétitions générales.

réélection. Il en est de même pour la fraction radicale avec deux membres. Quant au pouvoir judiciaire, MM. Célestin Mariéthod et Marcel Brocard, respectivement juge et vice-juge, ils sont maintenus dans leurs fonctions.

AMIS SPORTIFS. — Le FC local vous invite à prendre part à son dernier match de saison qui aura lieu dès 15 heures, samedi 8 courant, jour de Notre-Dame, dans la grande salle de cinéma. Les moutons sont prêts ainsi que fromages et quartiers de veau qui n'attendent que votre défilé. Songez à la chance et rendez-vous à la salle du Midi qui vous la donnera, nous en sommes sûrs.

SOIRÉE. — La Société de jeunesse conservatrice nous informe que le bal de la Saint-Jean, qui aura lieu au « Hall populaire » dimanche 30 décembre 1956, sera conduit par le célèbre ensemble lausannois « Jean Zilla » et ses sept solistes. Qu'on se le dise. Bco.

Veysonnaz

C'est M. Edmond Fournier et non Edouard Fournier qui a été élu conseiller.

Juge : Fournier Denis ; vice-juge : Salamoldar Damien.

Bagnes

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT. — M. Baillifard ayant décliné une nouvelle réélection, les électeurs de notre commune, sans distinction de parti, ont appelé à la présidence M. Albert Maret, ingénieur.

Porté comme conseiller sur la liste conservatrice et chrétienne-social, M. Maret avait obtenu 807 voix contre 748 attribuées au premier de ses co-listiers. C'est assez dire la confiance dont le nouveau président jouit dans sa commune. D'ailleurs, les citoyens de Bagnes ne sauraient oublier que c'est grâce à l'intelligence et à la ténacité de M. l'ingénieur Maret que se réalisent en ce moment les travaux cyclopiens du Mauvoisin qui apportent l'aisance dans la commune et dans les foyers.

Ainsi le nouveau président a donné des preuves de ses éminentes qualités de réalisateur : il ne fait pas de doute que sous son habile direction la commune de Bagnes à qui les moyens financiers ne vont pas manquer progressera hardiment dans tous les domaines.

En acceptant la présidence de la commune, malgré les lourdes charges qu'il assume pour la création du projet du Grand-Emosson, dont il est l'auteur, M. Maret montre l'attachement qu'il porte à sa commune d'origine et la haute idée qu'il se fait de ses devoirs de citoyen.

Les Bagnards sont fiers de leur nouveau président. M. Adrien Morend a été confirmé à la vice-présidence. Un citoyen reconnaissant.



H. GALLAY Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie — Optique — Réparations
Concessionnaire des montres ZENITH
Avenue de la Gare Martigny-Ville

Les élections en Ville et au Bourg

Lundi, les électeurs ont voté pour le président et le vice-président.

En Ville : M. Marc Morand a été réélu président pour la dixième période consécutive par 704 voix sur 727 votants.

M. Pierre Closuit a été réélu vice-président pour la deuxième fois par 563 voix sur 608 votants.

Au Bourg : M. Lucien Tornay, du parti radical, a été élu président par 253 voix en remplacement de M. Joseph Emonet et M. Jean-Charles Paccolat, du parti socialiste, a été élu vice-président par 251 voix.

Nous tenons à féliciter tous les nouveaux conseillers responsables des destinées de nos deux agglomérations.

Notre très estimé collaborateur, M. Edouard Morand n'a pas été réélu conseiller municipal, bien qu'ayant obtenu 505 voix dans son parti.

Il fut victime, comme beaucoup de citoyens entrés dans la politique, d'intrigues que nous ne pouvons signaler ici. L'éviction de notre Conseil de cette jeune personnalité, qui ne ménage pas son dévouement à la tête de plusieurs sociétés locales, prive Martigny-Ville d'un magistrat capable et très actif. Nous le regrettons avec la grande majorité des habitants de notre ville.

Nous savons que M. Morand accepte avec philosophie et sérénité ce qui est arrivé et qu'il continuera à œuvrer pour le bien de notre localité.

M. Pierre Corthey, son colistier, avait annoncé à l'assemblée de son parti qu'une non-élection ne l'affligerait nullement et qu'il continuerait comme par le passé à se dévouer pour la chose publique.

La population garde toute son estime à ces citoyens ainsi qu'aux citoyens non élus des listes conservatrice et socialiste, les alicés du scrutin ne pouvant les favoriser tous. J. P.

Chœur d'hommes

Son loto aura lieu le samedi 8 décembre dès 20 heures et dimanche 9, dès 16 heures au Café des Messageries.

Toutes les démarches ont été faites auprès des autorités pour vous permettre de compléter vos réserves. Victuailles de tout genre, en quantité et qualité, ont été commandées à votre intention.

Venez nombreux tenter votre chance. Le Comité.

Soirée du Vespa-Club

Elle aura lieu samedi prochain 8 décembre à l'Hôtel Kluser. Par la même occasion, le club tiendra son assemblée générale, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

MARTIGNY-BOURG

La foire au lard

Cette manifestation typiquement bordillonne puisqu'à notre connaissance elle ne trouve pas sa pareille à des lieues à la ronde, s'est déroulée dans un va-et-vient d'acheteurs et de marchands : habitants des vallées, de la Ville et du Bourg ; bouchers débitant quartiers et porcs entiers sur le bord du trottoir en les pesant sur des balances romaines, camelots au bagout intarissable, commerçants de toutes sortes écoulant leur stock avec force gestes de persuasion et arguments sans réplique.

L'ambiance particulière aux élections aidant, les établissements publics ne furent certes pas ceux qui se plaignirent du manque à gagner car les clients étaient aussi rapides sur les trois décis que George Beach sur le puck. On y discutait ferme et l'on assista même à une prise de langue entre Bordillons et Villerrains, les premiers se vantant de pouvoir mettre le soleil en hiver et reprochant aux seconds de ne jamais pouvoir se débarrasser de leur bise. Joute oratoire bien gentille qui se termina par un énorme éclat de rire.

Happé par une voiture

Lundi soir, une voiture bâloise, pilotée par M. Eric Schulthesse, qui venait du Bourg en Ville, a accroché près du Café du Vieux-Stand un cycliste, M. Ernest Felley, employé à L'Innovation. M. Felley fut relevé avec une grosse plaie à la tête, des blessures au visage et des contusions sur tout le corps. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital.

Pour Noël L'édition du cinquantenaire du « Nouveau Petit Larousse illustré » à Fr. 24,30.

LIBRAIRIE GAILLARD MARTIGNY

Le chapeau élégant chez **GIRARD MODES** Martigny

LES BEAUX CADEAUX

Magnifiques reproductions de tableaux de maîtres encadrés Beau choix.

BERNARD STRAGIOTTI, relieur-encadreur
rue des Acacias - Tél. 6 19 43 MARTIGNY-VILLE

Les élections communales

Ayent (Proportionnelle)

Blanc Raymond, cons.
Morard René, cons.
Savioz Florian, cons.
Savioz Edouard, cons.
Délétraz Jean, cons.
Savioz André, cons.
Blanc Joseph, cons.
Crettaz René, cons.
Gaudin Victor, soc.
Philippoz Adolphe, soc.
Rey Joseph, soc.
Riand Albert, soc.

(Les deux derniers ayant obtenu le même nombre de voix devront tirer au sort.)

Juge : Travalletti Charles.
Vice-juge : Rey Louis.

Ayer (Majoritaire)

Theytaz Rémy, cons. 102
Crettaz Jules, cons. 106
Theytaz Pierre, cons. 106
Melly Raymond, cons. 105
Vianin Maurice, cons. 88

Président : Theytaz Rémy.
Vice-président : Crettaz Jules.
Juge : Epiney René.
Vice-juge : Epiney Rémy.

Chermignon (Entente)

Barras Antoine
Duc Isaïe
Romailler François
Bonvin Ernest, nouveau
Bonvin Arthur, nouveau

Président : Duc Isaïe.
Vice-président : Barras Antoine.
Juge : Bagnoud Pierre-Antoine.
Vice-juge : Bonvin Jean-Claude.

Dorénaz (Majoritaire)

Jordan Roland, ind. 69
Logean Jules, rad. 69
Maquignaz Bernard, cons. 68
Rouiller Bernard, rad. 68
Rouiller Max, cons. 71

Président : Jordan Roland.
Vice-président : Rouiller Max.
Juge : Saillen François.
Vice-juge : Marquis Jules.

Mex (Majoritaire)

Gex Eugène, cons. 18
Gex Hippolyte, cons. 17
Gex Henri, cons. 19
Gerfaux Florentin, cons. 12
Richard Hermann, cons. 12

Président : Gex Eugène.
Vice-président : Gex Henri.
Juge : Gerfaux Florentin.
Vice-juge : Richard Hermann.

Président : Gex Hippolyte.
Vice-président : Gex Henri.
Juge : Richard Joseph Ls.
Vice-juge : Gex Alexis.

Miège (Majoritaire)

Caloz Paul
Clavien Albert
Dayer Fridolin
Albrecht Jean
Clavien Albert, de Louis

Président : Caloz Paul.
Vice-président : Clavien Albert.
Juge : Clavien Robert.
Vice-juge : Caloz Robert.

Mollens (Majoritaire)

Berclaz Jules 67
Berrey Lucien 65
Dirren Robert 49
Perren Jean 47
Gasser Gérard 44

Président : Berclaz Jules.
Vice-président : Dirren Robert.
Juge : Gasser Pierre.
Vice-juge : Vocat Albert.

Montana (Proportionnelle)

Bonvin François, cons. 179
Roby Marius, cons. 93
Rey Fabien, cons. 112

Président : Bonvin François.
Vice-président : Roby Marius.
Juge : Rey Fabien.
Vice-juge : Gex Alexis.

Rey Marcellin, cons. 105
Rey Marcel, cons. 100

Président : Bonvin François.
Vice-président : Roby Marius.
Juge : Tappaut Henri.
Vice-juge : Rey Jean-Louis.

Nax (Proportionnelle)

Bitz Onésime, cons. ind.
Valiquer Damien, cons. ind.
Bitz Cyrille, cons. ind.
Grand René, démocrate
Bruttin Camille, démocrate

Juge : Métal Adrien.
Vice-juge : Solioz Hubert.

Saint-Luc (Majoritaire)

Pont Henri, de G.
Favre Basile
Zufferey Elie
Favre Jean
Antille Alexis

Président : Pont Henri.
Vice-président : Favre Basile.
Juge : Pont Henri, d'H.
Vice-juge : Salamin Charles.

Vernamiège (Majoritaire)

Pannatier Anselme, cons. 73
Follonier Raphaël, cons. 66
Jacquod Eugène, cons. 54

Président : Pannatier Anselme.
Vice-président : Follonier Raphaël.
Juge : Jacquod Eugène.
Vice-juge : Pannatier Gérard.

Pannatier Chrétien, cons. 47
Follonier Aimé, cons. 51
Pannatier Joseph, cons. 45
Pannatier Benjamin, cons. 44

Président : Pannatier Anselme.
Vice-président : Follonier Raphaël.
Juge : Pannatier Emile.
Vice-juge : Pannatier Gérard.

Vissoie (Majoritaire)

Crettaz Philibert
Zufferey Clovis
Flore Ernest
Cotter Edouard
Zufferey Roland

Président : Crettaz Philibert.
Vice-président : Zufferey Clovis.
Juge : Theytaz Gabriel.
Vice-juge : Savioz Joseph.

Vu l'abondance des résultats communiqués de toutes parts dimanche soir et lundi matin, notre travail de composition, corrections et mise en pages a dû être effectué dans un minimum de temps.

Si des erreurs se sont glissées dans la transmission des résultats, nous prions les intéressés de nous excuser.

« Le Rhône »



Noël à Sion

Cadeaux utiles

Guéridons, tables de radio et fantaisie
Petits meubles, jardinières, meubles rotin
Fauteuils rembourrés, tapis

Souvenez-vous
chez

G. & A. Widmann, Sion Place du Midi
Téléphone 2 20 33

Rhoner-Coppex

Grand choix
en
Confection
Lingerie, etc.
Tissus

„A l'Economie“ Sion ★ Se recommande pour les fêtes

Du 17 décembre au 9 février 1957, la



SION Tél. 2 14 64

relance sa formule 3 pour 2

Sur 3 vêtements nettoyés,

1 nettoyage gratuit

Vous profiterez de cet avantage en
remettant vos vêtements à nos magasins
et dépôts.

Service à domicile et postal

TEVA Sion

VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION

JOUETS

LES PLUS BELLES POUPÉES DE SION DANS NOS VITRINES
LE PLUS GRAND CHOIX

Chaque visiteur de notre magasin peut gagner la magni-
fique poupée exposée dans notre vitrine (valeur 150 fr.).

GRANDS
MAGASINS

*a la Bonne
Ménagère*
SION

CONSTANTIN FILS S. A. rue de Lausanne 15. Téléphone 2 13 07

CLINIQUE DES POUPÉES

LE PLUS GRAND CHOIX en Valais

De notre rayon de sports, les chaussures
de hockey avec patin canadien



136. Modèle spécialement renforcé, se fait en
box noir, garniture blanche . . . Fr. 39,90



137. Modèle très étudié pour les as du patin
Fr. 52,90



210. Le modèle des champions, se fait en box
noir, applique box brun . . . Fr. 74,90

CHAUSSURES
LUGON-FAVRE

S. A. Place Centrale
MARTIGNY

Service rapide de réparations

SÉDUNOIS

effectuez vos achats
chez les commerçants
de votre localité!

Les cadeaux DE LA MAISON DU PLUS GRAND CHOIX AUX PRIX LES PLUS BAS!

Madame

Parures 10,70
Jupes 15,—
Chemises de nuit . . . 8,90
Pull-overs - Tabliers - Four-
reaux - Parures - Combinaisons
Echarpes - Gants - Bas - Fou-
lard, etc.

Enfants

Norvégiens, 2 à 8 ans 21,—
Fuseaux 19,—

Monsieur

Complets ville fil à fil 139,—
" " diagonal 139,—
Manteaux 98,—
Fuseaux 56,—
Chemises 16,50
Chapeaux 11,90

Windjacks - Tabliers - Chemi-
ses - Gants - Casquettes - Bas
Lingerie - Pyjamas - Trai-
nings, etc.

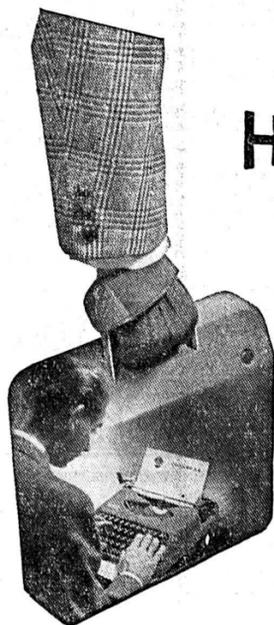
Grands Magasins



★ ENVOIS PARTOUT ★

Avec nous
partout

HERMÈS
Baby



Fr. 245,-

et
autres modèles
« HERMÈS »

à 360,—, 470,—
830,—, 1040,—

OFFICE MODERNE
E. OLIVIER-ELSIG
SION

Rue de Lausanne

Tél. 2 17 33



SKIS

Les meilleures marques. Grand assortiment dans tous les prix.
Atelier spécialement installé pour la pose de tous genres d'arêtes.

Patins
Luges

Accessoires
Réparations

Fefferlé & Cie
SION

Téléphone 2 10 21

Avenue du Midi

ELLE

Dès ce soir
mercredi

Le plus attendu des films français !
UN FILM PRODIGIEUX ET AUDACIEUX



RAYMOND PELLEGRIN
JEANNE MOREAU
JEAN CHEVRIER
FERNAND LEDOUX

LES HOMMES EN BLANC

Loc. perm., tél. : 6 11 54

SIERRE

M. Maurice Salzmann, président

Les électeurs sierrois étaient appelés, lundi, à désigner le président et le vice-président de la municipalité. La lutte fut serrée, étant donné que le parti conservateur était, par la perte d'un siège par les socialistes, devenu l'égal au Conseil du parti radical et entendait désigner le nouveau président.

Le fait, d'autre part, que l'actuel président, M. Elie Zwissig, avait tout juste « passé » comme conseiller, pouvait engager les conservateurs à tenter leur chance. Ce qui fut fait. Ils mirent en opposition la candidature de M. Maurice Salzmann, vice-président, directeur de l'agence sierroise de la Banque cantonale, qui fut élu par 825 voix contre 821 à M. Elie Zwissig, la majorité absolue étant de 824 voix. C'est ce qui s'appelle une élection disputée.

Le nouveau vice-président de Sierre a été désigné en la personne de M. André Métrailler, commerçant, qui avait obtenu le plus grand nombre de voix de la liste radicale.

Le nouveau président

M. Maurice Salzmann est né en 1906, à Naters. Après de solides études commerciales, il s'engagea dans le domaine bancaire. On le trouve un temps à Sierre où il fut conseiller communal de 1937 à 1939.

Puis il fut appelé à l'agence de la Banque cantonale de Brigue qu'il quitta ensuite pour revenir à Sierre pour y diriger la nouvelle succursale de la BC.

Il se distingua dans ces fonctions, tant par son urbanité que par ses aptitudes professionnelles et sa serviabilité.

En 1948, M. Salzmann fut élu vice-président de la municipalité. Il s'y distingua principalement dans le domaine scolaire en créant l'école secondaire pré-artisanale et dans le domaine de l'assainissement financier. C'est un magistrat de valeur qui, comme par le passé, contribuera au développement de la Cité du soleil.

Quant à M. Elie Zwissig, nous nous sommes laissé dire qu'il démissionnerait de ses fonctions de conseiller pour se livrer à d'autres occupations. On retiendra tout de même de ce magistrat qui a rempli durant une quarantaine d'années les attributions de conseiller, puis de président, qu'il a bien mérité de ses administrés et de la ville de Sierre dont il est un des plus anciens bourgeois. N'était-il pas le seul dans ce cas au Conseil communal ?

La ville lui doit beaucoup dans son développement, dans l'ordre économique et social. Les sociétés locales et du district n'avaient pas de meilleur ami. La Croix-Rouge avait en M. et Mme Zwissig un appui sûr et dévoué et encore en ce moment sur la brèche.

A ces titres divers, le président Zwissig mérite la reconnaissance de tous ses concitoyens.

DEMANDEZ LA BIÈRE



CARDINAL FORTE

BIÈRE DU CARDINAL
1788
EDLES STARKBIER
STRONG LAGER BEER
BIÈRE FORTE DOUBLE MALT

BIÈRE DE LUXE
A PLUS FORTE DENSITÉ
en chopines de 3 dl

BRASSERIE DU CARDINAL

MARTIGNY RESTAURANT SUR-LE-SCEX

Le relais gastronomique Les spécialités du chef

(sur la nouvelle route de la Forclaz)
Tél. 026 / 6 01 53 — G. Eberlé-Lambiel
Son panorama unique

Où ? du sensationnel!!!

Au magasin **Singer**

Avenue de la Gare - Martigny
Machines depuis 490 fr. Garantie illimitée. Bras libre. Zigzag automatique. Ateliers de réparations. Tél. 026 / 6 19 77.

<p>A vendre canadienne</p> <p>ainsi que VESTON pied de poule pour garçon de 12 à 14 ans et PATINS de hockey N° 40. Le tout très peu porté et en bon état. Bonne occasion. Tél. 026 / 6 10 43.</p>	<p>A vendre une paire de SKIS</p> <p>hickory, état de neuf, longueur 210 cm. Téléphoner après 19 heures au 6 10 43, Martigny.</p>
<p>Lire les annonces, c'est mieux faire ses achats !</p>	<p>PORCS</p> <p>A vendre deux femelles, 10 tours, bonne race, év. pour boucherie. Tél. 026 / 6 22 49.</p>

Construction et transformation d'ascenseurs et monte-charges

conformes aux nouvelles normes de la S. I. A.

Demander devis sans engagement à

NEUWERTH & LATTION
ARDON (Vs)

Téléphone 027 / 4 13 46 - appart. 4 13 55

SPECTACLES

Un film prodigieux et audacieux !
Incontestable réussite du cinéma français... à l'Etoile

Dès ce soir mercredi. Le plus beau des sujets... Le plus lu des romans... Le plus attendu des films qui font l'honneur et la gloire du cinéma français ! **LES HOMMES EN BLANC**, avec une distribution des plus brillantes : Raymond Pellegrin, Jeanne Moreau, Jean Chevrier et Fernand Ledoux.

Réalisé d'après le célèbre roman du Dr Soubiran, ce film... plus passionnant qu'un document sensationnel... plus envoûtant qu'une histoire véridique... plus bouleversant que le plus sublime roman d'amour... vous conte la vie de dévouement, la vie dure mais exaltante de ces hommes à qui vous livrez votre corps et souvent votre âme. Mais que savez-vous de leur activité ? Ils ont aussi des passions, des luttes, des déboires...

ATTENTION ! Aux actualités : le match France-Belgique, les manifestations après les événements de Hongrie, l'anniversaire de la Révolution d'Octobre et le débarquement en Egypte.

Profitez des premières séances. Location permanente. Téléphone 6 11 54.

Le plus beau roman d'amour de l'année
au Corso

Jusqu'à samedi le Corso présente **LA COLLINE DE L'ADIEU**, en cinémascope et en couleurs, avec Jennifer Jones et William Holden... Un film magnifique... Emouvant... Bouleversant... Pour l'amour de l'homme qu'elle aime une Eurasiennne brave les préjugés raciaux et les conventions sociales... Jusqu'à samedi (fête) seulement.

Demain jeudi, matinée pour enfants au Corso

Demain jeudi, à 16 heures, matinée pour enfants, dès 12 ans, avec au programme : **NARCISSE**, le roi des films comiques... Attention à jeudi, à 16 heures, prix Fr. 1,20.

Cinéma Rex, Saxon

Jeudi 6, une seule séance du grandiose film d'aventures : **LE FLEUVE D'ANGOISSE**, avec Dana Andrews. En technicolor.

Vendredi 7 et dimanche 9 (samedi : relâche, loto de la Société de musique l'« Avenir ».)

Vous avez aimé « Le fils de personne », vous irez tous voir la suite passionnante de ce film émouvant : **LA FEMME AUX DEUX VISAGES (L'Ange blanc)**, avec le couple célèbre Yvonne Sanson, Amedeo Nazzari, à nouveau réunis dans cette bouleversante et pathétique histoire d'amour.

Attention ! Numéro spécial d'actualités : 1. La tragédie hongroise ; 2. L'affaire égyptienne.

Cinémas

Jusqu'à samedi :

La colline de l'adieu

en cinémascope
DEMAIN JEUDI, à 16 heures, matinée pour enfants :

NARCISSE

Admis dès 12 ans Fr. 1,20

Jeudi 6 :

Le fleuve d'angoisse

Vendredi 7 et dimanche 9, une bouleversante histoire d'amour :

La femme aux deux visages

avec Yvonne Sanson et Amedeo Nazzari
Samedi : relâche (loto de l'« Avenir »).

SAINT MAURICE

Un sportif grièvement blessé

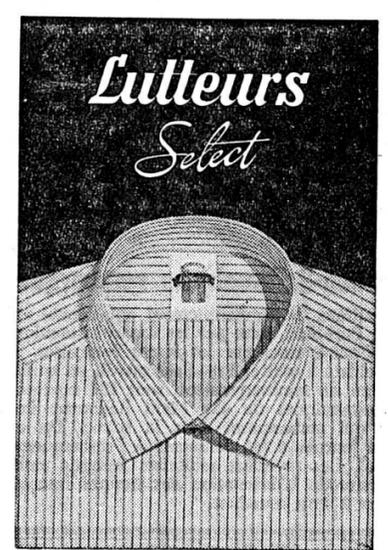
Samedi matin, en se rendant à son travail, le footballeur Gilbert Chablais a fait une lourde chute à bicyclette. Assez durement touché, il réussit tout de même, à regagner son domicile d'où il fut conduit à la clinique de Saint-Amé.

De nouvelles prises hier soir, il ressort que l'état du blessé est plus grave qu'on ne l'avait d'abord cru. M. Chablais souffre en effet d'une forte commotion ainsi que d'une fracture du crâne et du nez. Nos meilleurs vœux de rétablissement à ce sympathique sportif.

LES BEAUX CADEAUX A BON MARCHÉ

Pour Monsieur

CHEMISES de ville, blanc, crème, vert. Du 36 au 45	12,90
CHEMISES de ville à rayures fantaisie	12,90
CHEMISE nylon à rayures	27,90
» orlon à rayures	34,90
» orlon noire	34,90
CHEMISES flanelle à rayures, écossaises	12,90
CHEMISES Korsar (avec fermeture éclair garantie), belles impressions, col se portant ouvert ou fermé, coupe parfaite	25,90
CHEMISES SKI pour enfants, Lutteurs, dernier cri, le 29	10,90
CRAVATES, rayures horizontales, dernière nouveauté, 6,95, 5,95, 3,95	2,95
PANTALONS SKI messieurs, fuseaux, renforcés grilon, pli fixe	59,—
PANTALONS SKI enfants, fuseaux, renforcés grilon, 5 ans	23,90



Lulleurs
Select

SOUS-VÊTEMENTS Opal, qualité extra, traités Texylon.

Pour Madame

CHEMISES DE NUIT flanelle, jolies impressions, coupe étudiée,	12,90	Petits TABLIERS fantaisie et enveloppants	3,90
24,90, 15,90, 14,90		Superbes COMBINAISONS nylon et jersey, marque Opal	10,90
Ravissantes JUPES, forme droite ou plissées	13,90	27,90, 24,90, 19,90, 16,90, 13,90	

Grand choix de PULLOVERS et JAQUETTES, Wieler, Yala, AZZ.

Magasin Soudan - Darbellay

MARTIGNY-BOURG

Téléphone 6 16 21

Expéditions partout contre remboursement

La situation reste tendue en Hongrie

Le gouvernement hongrois a pris hier un décret prononçant la dissolution immédiate de tous les conseils révolutionnaires et organismes similaires créés depuis le 23 octobre dans toutes les entreprises privées et publiques de Hongrie. Selon ce décret, dont Radio-Budapest a diffusé le texte mardi soir, toute activité de ces conseils est rigoureusement interdite à partir de ce jour.

Cette décision aurait été nécessaire parce que « les conseils révolutionnaires ne tenaient pas compte des dispositions gouvernementales qui avaient réglementé leur activité, délimité leur champ d'action et fixé leurs attributions. Les conseils révolutionnaires, poursuit le décret, ne déployaient aucune activité d'intérêt public. Bien au contraire. Ils entravaient illégalement le travail des organismes administratifs et économiques de l'Etat.

Des milliers de femmes manifestent en silence

Plusieurs milliers de femmes de tous âges et de toutes conditions se sont dirigées mardi matin, à partir de 11 heures, vers la place des Héros, qui se trouve en bordure du part de Pest. Chacune portait à la main une fleur qu'elle comptait déposer sur la pierre du soldat inconnu, non loin du monument du millénaire de la nation hongroise.

Cette manifestation silencieuse en l'honneur des victimes des combats de Budapest avait lieu à la suite d'une invitation anonyme placardée lundi, à un petit nombre d'exemplaires, sur les murs de la capitale.

Les USA recevront 21.500 réfugiés hongrois

Le CIME (comité international pour les migrations européennes) communique :

Le président Eisenhower a annoncé que les Etats-Unis avaient décidé de porter de 5000 à 21.500 le nombre des réfugiés hongrois qui seront accueillis en Amérique. En même temps, les Pays-Bas et l'Australie ont fait savoir qu'ils augmentaient de 3000 (à titre temporaire) et 2000 respectivement le nombre de réfugiés hongrois qu'ils s'approprient à recevoir. Ainsi les offres d'accueil qui dépassaient de peu 53.000 samedi sont désormais portées à 74.900 au total. Ce chiffre est d'ailleurs bien au-dessous de la réalité, puisque ni la Grande-Bretagne, ni la France n'ont fixé de limite, mais ont pourtant déjà reçu à elles deux, sur leurs territoires, plus de 11.000 réfugiés hongrois.

La Grande-Bretagne a fait un énorme effort en étroite coopération avec le CIME, pour activer le transport hors d'Autriche des Hongrois qui s'y trouvent. Lundi 14 avions ont amené à Londres 680 réfugiés, portant le total reçu par l'Angleterre à 6676.

Un autre pont aérien, organisé par le CIME avec quatre avions par jour entre l'Autriche et les Etats-Unis, a commencé lundi.

La Suisse vient de verser 80.000 francs suisses au fonds spécial du CIME et le Venezuela 10.000 dollars, portant le total reçu à ce jour à plus de 323.000 dollars.

L'afflux de réfugiés plafonne maintenant à environ 3000 par jour, le total au 2 décembre était de 106.665. Les transports hors d'Autriche augmentent sans cesse et leur total est aujourd'hui de 35.277.

En Égypte

Le retrait des forces franco-britanniques

M. Selwyn Lloyd, chef du Foreign Office, a annoncé, à la Chambre des Communes, que la France et la Grande-Bretagne étaient convenues que le retrait de leurs troupes d'Égypte pouvait se faire sans délai.

Le général sir Charles Keightley a reçu comme instruction d'avoir à se mettre en rapport avec le général Burns, commandant de la force de police de l'ONU, pour fixer la date de ce retrait.

M. Julian Amery, membre éminent du « groupe de Suez », conservateur, qui avait appuyé une attitude ferme à l'égard de l'Égypte, a déclaré :

« Nous tous condamnons sévèrement l'attitude des Etats-Unis, du parti de l'opposition et aussi de ce petit groupe de membres de la droite, qui nous ont obligés à la retraite humiliante que vient d'annoncer le ministère des affaires étrangères.

Les Franco-Britanniques rembarquent

Les opérations de rembarquement ont débuté mardi matin à Port-Saïd, tenu par les forces britanniques, et à Port-Fouad, tenu par les forces françaises. Les premiers soldats à quitter Port-Saïd mardi, en application du plan de rembarquement, sont 224 sapeurs et officiers britanniques du 42e Field Regiment Royal Engineers qui embarquent dans la soirée. Du côté français, la journée a été consacrée à l'embarquement du matériel. Les premiers militaires français embarqueront mercredi. L'évacuation des troupes françaises durera deux à trois semaines.



Le Conseil bourgeoisial

Le nouveau Conseil bourgeoisial, élu dimanche, se compose ainsi : Clavien Raymond, président ; Zimmermann Pierre, vice-président ; Gaillard Emile, de Torrent Flavién, Bessero Charles, Casser Paul et Pfeffert Robert.

Nouvelles diverses

— Hier a été enseveli Mlle Adrienne Robatel, décédée subitement à l'âge de 84 ans, qui était bien connue pour avoir enseigné dans les grandes familles aristocratiques d'Europe.

— Il n'y aura pas de décorations lumineuses cette année à l'occasion des fêtes ; les commerçants ont en effet décidé de verser la compensation de ces frais au secours en faveur des Hongrois. Bravo !

— Le Chœur mixte protestant organise dimanche son premier loto en faveur du matériel scolaire pour la nouvelle école ; il aura lieu dans la nouvelle salle de paroisse.

La Sainte-Barbe

Hier matin, les traditionnels coups de canon marquant la Fête de Sainte-Barbe, patronne des mineurs, ont tiré de leur doux sommeil la plupart des habitants de la capitale, puisqu'il était à peine 6 heures. Les mineurs ont ensuite assisté à un office divin célébré en la Cathédrale à l'autel dédié à leur patronne. Dans la matinée, d'autres coups de canon se firent encore entendre.

Les troupes russes resteront en Roumanie

Un communiqué commun soviéto-roumain a été signé, lundi après midi, à Moscou, à la suite des pourparlers qui se sont déroulés entre la délégation gouvernementale roumaine et les dirigeants soviétiques.

Dans ce communiqué, qui a été signé par le maréchal Boulganine, président du Conseil de l'URSS, et M. Chivu Stoica, président du Conseil roumain, les deux parties déclarent qu'étant donnée la situation internationale actuelle, le maintien temporaire des troupes soviétiques en Roumanie est opportun et nécessaire.

Les deux gouvernements, s'inspirant des principes formulés dans la déclaration soviétique du 30 octobre dernier, sur les rapports entre pays socialistes, précise le communiqué, se consulteront dans l'avenir sur la nécessité de prolonger le séjour des troupes soviétiques en Roumanie.

ÉTRANGER

Tragique erreur dans une clinique

On annonce lundi que 20 enfants sont morts à la clinique infantile de l'Université de Skopje, à la suite de piqûres de streptomycine effectuées dans le traitement de la méningite. Treize autres enfants sont dans un état grave. Il y a peu de chances, malgré les efforts déployés, de pouvoir les sauver.

Une explosion fait 14 morts

Un formidable incendie, suivi d'une explosion qui a répandu des débris de métal chauffé au rouge sur tout un quartier de Brooklyn, a semé la mort, lundi au début de la soirée, sur les quais de New York : la police annonce 14 morts et plus de 40 blessés.

L'explosion est survenue alors que des pompiers accourus pour lutter contre l'incendie avaient commencé à mettre en place leur dispositif. Plusieurs d'entre eux ont été couchés au sol. Un témoin déclare qu'il a vu un homme décapité, un enfant fauché avec les deux jambes arrachées.

Il semble que l'explosion ait été causée par des réservoirs remplis d'acétylène et des tonneaux de peinture. Elle a brisé les vitres dans un rayon de 2 kilomètres.

Mort du général Bergeret

Le général Bergeret, ancien secrétaire d'Etat à l'Air, vient de mourir à Neuilly-sur-Seine.

Blessé à quatre reprises pendant la première guerre mondiale, le général Bergeret fit une brillante carrière dans l'armée. Il fit partie de l'état-major interallié durant les premiers mois de la seconde guerre mondiale. Il fut l'un des signataires de l'armistice de juin 1940 avant de devenir secrétaire d'Etat à l'Air du gouvernement de Vichy.

Le général Bergeret passa en Afrique du Nord, lors du débarquement anglo-américain, pour devenir commandant en chef des forces aériennes en Afrique occidentale française.

L'ingénieur Albert débouté de son action contre la Société Citroën

Nous avons signalé dans un récent numéro le procès intenté par cet ingénieur à la S. A. Citroën.

Or, la troisième chambre du Tribunal civil de la Seine a prononcé mardi un jugement déboutant M. Jean Albert, de l'action qu'il avait engagée contre la société à laquelle il reprochait d'avoir utilisé sans son autorisation (et sans le rémunérer) le procédé de la « traction avant », dont il se prétendait l'inventeur.

Le Tribunal déclare d'autre part de nul effet le brevet déposé en 1931 par M. Jean Albert.

Pour sauver un enfant dans le coma depuis 103 jours

Depuis cent trois jours, un jeune garçon de sept ans, Jean-Louis Fernandez, est dans le coma à la suite d'un grave accident de la route. « La Dépêche du Midi » publie un appel des parents de l'enfant, demeurant 142, avenue de Fronton, à Toulouse, priant les praticiens du monde entier susceptibles d'arracher leur fils à son sommeil de se mettre en rapport avec eux.

L'étape du bluff

D'après les journaux, on voit que les conférences internationales tournent souvent à ce que l'on appelle des dialogues de sourds. Chaque délégué dit ce que son gouvernement lui a permis de dire. Il faut deviner le reste et c'est souvent l'essentiel. C'est ainsi que naissent les malentendus, fertiles en conséquences fâcheuses ou catastrophiques.

Un des plus graves malentendus de l'heure présente réside dans le principe de renonciation à l'usage de la force pour le règlement des différends internationaux. En signant la charte de l'ONU, tous les pays adhérents se sont solennellement engagés à renoncer à l'usage de la force pour trouver une solution à leurs querelles. Mais il est évident que personne n'a confiance en personne.

Le fait est que le monde assiste une fois de plus à une course ruineuse aux armements et que les pays pauvres et sous-développés n'ont aucune peine à se procurer les armements qu'ils sont incapables de produire. Des bateaux-pirates sillonnent la Méditerranée, des caravanes suspectes sillonnent les déserts d'Afrique. Les Israéliens ont découvert dans la région du Sinaï des stocks énormes de matériel de guerre qui attendaient évidemment l'arrivée des « volontaires » bolchéviques. La Syrie devient une base soviétique...

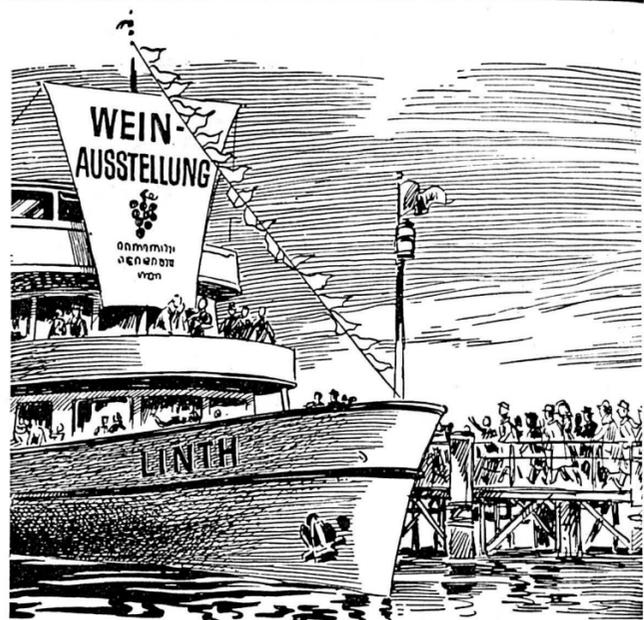
L'usage de la force est interdit, mais tout le monde s'arme jusqu'aux dents et il y a comme on sait des frontières où les coups de feu partent tout seuls, pendant que les techniciens de la grammaire internationale, dans une annexe de l'Académie française, élaborent une définition de l'agression.

Les discussions interminables sur l'usage de la force restent bien entendu sans effet sur le fait dominant de l'année en cours, et qu'il faut envisager avec sang-froid, à savoir qu'une épreuve de force passe par plusieurs étapes successives. Nous en sommes à l'étape où les adversaires se tâtent et se jettent des défis comme les héros d'Homère. Personne n'a envie d'en venir aux mains. Mais il ne s'agit pas de cela, il s'agit de savoir sur qui on peut compter, sur quels partis de l'intérieur, sur quels alliés.

On a peur du voisin et on s'efforce de le cacher en lui faisant peur. Cette étape de l'épreuve de force peut s'appeler l'étape du bluff. Il s'agit de savoir jusqu'où on peut aller dans la menace, sans déclencher l'inévitable. Les Bolcheviks sont très forts à ce jeu, parce qu'ils n'ont pas d'opinion publique à ménager et qu'ils peuvent sans vergogne ni scrupule renverser la vapeur du jour au lendemain.

Avec un sans-gêne qui n'a pas beaucoup de précédents dans l'histoire, ils se moquent ouvertement de tout le monde, de l'Europe occidentale, de l'organisation des Nations Unies, de leurs satellites, de leurs amis afro-asiatiques de Bandoeng. Ils viennent de tromper deux fois de suite leurs « amis » égyptiens en leur proposant

Le Valais présente ses vins à Zurich



Une exposition de vins très originale a lieu actuellement dans le port de Zurich, sur le bateau « Linth ». Elle durera jusqu'au 10 décembre. A cette exposition participent une trentaine de maisons de vins parmi les plus importantes de notre pays et de l'étranger. Toutes les grandes marques, de provenance valaisanne, vaudoise, neuchâtelaise, de Suisse alémanique, d'Allemagne (Rhin), d'Italie et d'Espagne y figurent.

Lors d'une conférence de presse, M. Beuter, directeur de vente chez Orsat, a présenté et commenté les vins de la maison. L'exposition zuricoise, la troisième du genre, obtient un grand succès. Elle est le rendez-vous de tous les amis du vins.

REVUE SUISSE

Un étudiant et un soldat victimes d'avalanches

Deux étudiants bâlois étaient partis, dimanche, faire un tour à ski au Bluemberg (Schwyz). Le groupe fut soudain pris sous une avalanche de neige. L'un d'eux put facilement se dégager, mais l'autre demeura pris sous les masses de neige. Quand on le retira, il avait cessé de vivre. Il s'agit d'un étudiant en médecine, de 21 ans, M. Dieter Egger, de Bâle.

Une avalanche qui s'est produite dimanche matin dans la région du lac d'Oberalp, dans les Grisons, a coûté la vie à un garde de fortifications, M. Joseph Baumann, 47 ans, marié et père de deux enfants.

Augmentation du prix de la benzine

L'Union suisse de la benzine communique que le prix de la benzine doit être à nouveau augmenté de 6 centimes par litre à partir d'aujourd'hui. Cette augmentation est devenue inévitable du fait de la destruction d'une grande partie des pipe-lines aboutissant à la Méditerranée, de la fermeture du canal de Suez et de l'obligation pour la plupart des pétroliers d'emprunter maintenant la longue route du Cap. Elle est conditionnée par la hausse des trajets, par la cotation des marchandises sur le marché mondial et par l'augmentation des frais de transports en mer et sur le Rhin. Le nouveau prix est un prix moyen, encore au-dessous des frais qu'il faut déjà payer pour une partie des transports. Il est clair que la Suisse ne peut être ravitaillée en benzine que si elle peut payer le prix résultant des conditions nouvelles.

Plus d'un million de quintaux de sucre !

Ceux qui craignaient de manquer de sucre peuvent se rassurer ! Nous avons importé des quantités considérables de sucre cristallisé, et l'on travaille ferme à Aarberg. Au cours des trois premiers trimestres de l'année, nous avons importé près de 110.000 tonnes de sucre, d'une valeur de plus de 54 millions de francs en provenance de France, Grande-Bretagne, Pays-Bas

et Venezuela — pour ne parler que de nos fournisseurs principaux — contre 95.000 tonnes et 46 millions de francs dans la période correspondante de l'année dernière. En octobre, les arrivages de sucre ont atteint 15.480 tonnes d'une valeur de 8,3 millions de francs. Ce qui représente le double, ou à peu près, des chiffres d'octobre 1955.

Les élections cantonales fribourgeoises

Pour le scrutin de ballottage au Conseil d'Etat fribourgeois, qui aura lieu le 16 décembre, quatre candidats restent en compétition : MM. Etter (qui a obtenu 15.480 voix) ; Pierre Glasson (12.472), Friolet (8589) et Ducotterd (11.014).

En ce qui concerne les élections au Grand Conseil, la situation se présente actuellement comme suit : sont élus : 77 conservateurs (80 en 1951), 30 radicaux (36), 9 socialistes (6), 15 agraires (9). Total 131. Il y a donc trois pertes conservatrices et six radicales ; trois gains socialistes et six agraires.

VALAIS

Avec les réfugiés hongrois

Un pressant appel à la population valaisanne

Depuis dimanche, 500 réfugiés hongrois sont hébergés à la Caserne de Sion. Parmi eux se trouvent 308 hommes, 130 femmes, 55 enfants de 2 à 16 ans et 9 bébés.

L'armée et la Croix-Rouge pourvoient au logement, à l'habillement et à la nourriture de nos hôtes.

Sous l'égide de la section séduinoise de la Croix-Rouge suisse que préside le Dr Henri Pellissier à Sion, le comité d'action en faveur des vivres pour la Hongrie a repris son travail et devient « Comité d'aide aux réfugiés », c'est-à-dire qu'il animera et coordonnera, d'entente avec le major Norbert Roten, commandant du détachement d'assistance, et le Dr Pellissier, toutes les actions nécessaires qui doivent être organisées pour les Hongrois reçus à Sion.

Font partie de ce comité :

- M. le Dr Henri Pellissier, président de la section séduinoise de la Croix-Rouge suisse ;
- M. F.-G. Gessler, rédacteur, tél. 2 19 05 - 2 28 60.
- Mlle Eliane Terretaz, tél. 2 93 44 - 2 37 34.
- MM. Marcel Putallaz, tél. 2 16 64.
- Marcel Bächler, tél. 2 15 75.
- Jean-Charles Duc, tél. 2 26 51.
- André Décaillet, tél. 2 10 44.
- Pierre-L. Arlettaz, tél. 2 26 54.

Dépôts pour la réception des objets demandés : Bureau de la « Feuille d'Avis du Valais », Magasin Kreisler, avenue de la Gare, Poste de police.

CE QUE LES RÉFUGIÉS DÉSIRENT RECEVOIR :

1. Des cigarettes, du tabac, des allumettes.
2. Des jouets et jeux d'enfants 2 à 16 ans ;
3. Des revues illustrées, livres, journaux surtout en allemand, un peu en français.
4. Des jeux d'intérieur : bridge, dames, échecs, jeux de société, jeux de cartes en allemand.
5. Pour les enfants, blocs, crayons de couleurs, pâte à modeler, etc.
6. Des friandises seront les bienvenues.
7. Des dons en espèces pour achats de divers objets de famille à verser au compte de chèques postaux IC 2179 Croix-Rouge suisse, Sion, en indiquant au verso : « Pour les Hongrois de Sion ».

D'autres actions seront organisées méthodiquement au fur et à mesure des demandes formulées par les réfugiés.

Pour Noël, nous étudions en ce moment quelques projets qui seront communiqués sous peu à la population.

D'ores et déjà on peut confectionner des jouets, des tricots, des paquets de Noël. Prière de les garder à domicile pour l'instant.

DERS REMERCIEMENTS

La direction du camp d'assistance adresse sa reconnaissance la plus vive à la population pour la discrétion qu'elle a bien voulu démontrer lors de l'arrivée des réfugiés, ceux-ci n'étant pas des objets de curiosité. Des remerciements vont aux scouts garçons et filles qui ont aidé à l'installation du camp, au Service intérieur, ainsi qu'à la maison de primaires à laquelle on doit les fleurs qui ont garni les tables le jour de l'arrivée, à ceux qui ont déjà offert des cigarettes et d'autres objets.

Nous rappelons qu'un prochain communiqué sera publié cette semaine pour faire connaître au public les choses indispensables que souhaitent recevoir les Hongrois réfugiés.